



Les milieux innovateurs et la classe créative :  
revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

Note de recherche  
de la Chaire de recherche du Canada  
sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

No 2008-01

Sébastien Darchen  
et  
Diane-Gabrielle Tremblay



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

### **Distribution :**

Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

Télé-université

Université du Québec à Montréal

100 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, Canada H2X 3P2

Téléphone : 514-843-2015

Fax : 514-843-2160

Courriel : [dgtrembl@teluq.quebec.ca](mailto:dgtrembl@teluq.quebec.ca)

### **Notes biographiques**

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir et professeure à la Télé-Université de l'Université du Québec à Montréal. Elle a été professeure invitée à l'université de Paris I Sorbonne, à l'université de Lille I, à l'université de Lyon III, à l'université des sciences sociales de Hanoi (Vietnam), à la European School of Management et à l'université de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle est présidente du comité sur la sociologie du travail de l'Association internationale de sociologie, du conseil exécutif de la *Society for the Advancement of Socio-Economics* et codirectrice du comité sur les temps sociaux de l'Association internationale des sociologues de langue française. Elle est également présidente de l'Association d'économie politique et rédactrice en chef de la revue électronique *Interventions économiques*.

([www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques](http://www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques)) Elle a en outre écrit plusieurs ouvrages et rédigé divers articles portant sur le développement local, la nature du travail et sur les types d'emplois, la formation en entreprise, les innovations dans l'organisation du travail et du lieu de travail (télétravail), de même que sur l'articulation de la vie professionnelle et familiale. Voir :

[www.teluq.quebec.ca/chaireecosavoir](http://www.teluq.quebec.ca/chaireecosavoir)

[www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques](http://www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques)

Sébastien Darchen est post-doctorant à la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Il a effectué son doctorat à l'Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation, Culture et Société de l'Université du Québec. Sa thèse en études urbaines porte sur les stratégies d'aménagement des acteurs du développement dans le cas de l'évolution de la ville de banlieue de Saint-Laurent vers un pôle de la haute technologie. Il a également été chargé de cours à l'Université Concordia et à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.



## Table des matières

<i>Note biographique</i>	1
<i>Liste des figures et tableaux</i>	3
<i>Introduction</i>	4
<b>1. Thèse des milieux innovateurs</b>	<b>5</b>
1.1 Origine de cette théorie	5
1.2 Vers une définition de la notion de <i>milieu innovateur</i> : présentation des trois axes d'investigation de la théorie	9
1.3 Évolution de la théorie des <i>milieux innovateurs</i>	14
1.4 Positionnement de la théorie des <i>milieux innovateurs</i> par rapport à d'autres approches en géographie économique	16
1.4.1 La notion de <i>district industriel</i>	17
1.4.2 L'École Californienne de géographie économique	18
1.4.3 La notion de <i>technopole</i>	19
1.5 Un exemple d'application empirique de la théorie	23
1.6 Les notions de <i>milieu innovateur</i> et de milieu urbain : jusqu'où va la comparaison?	26
<b>2. La thèse de la «classe créative»</b>	<b>27</b>
2.1 Fondements d'une thèse à caractère sociologique sur le développement économique	28
2.2 L'organisation de la thèse de Florida : les principes	30
2.3 Les principales critiques à l'endroit de la thèse de la «classe créative»	31
2.4 Applications de la thèse de Florida	38
2.5 Les points positifs	41
<b>3. Conclusion : comparaison des deux théories et de leur applicabilité en milieu urbain</b>	<b>42</b>
<i>Bibliographie</i>	47



## Liste des figures et tableaux

Figure 1. Les trois paradigmes définissant un <i>milieu innovateur</i> .....	10
Figure 2. Approche stratégique utilisant la thèse des milieux innovateurs dans le développement à caractère durable du quartier culturel de Bairro Alto (Lisbonne) .....	44
Tableau 1. Comparaison entre les notions de <i>district industriel</i> , de <i>milieu innovateur</i> et de <i>technopole</i> .....	23
Tableau. 2. Distinction entre ville et <i>milieu</i> en tant que système productif.....	27



## Introduction

Cette note de recherche a pour objectif de comparer la thèse des *milieux innovateurs* développée par Philippe Aydalot et celle de la *classe créative* développée par Richard Florida quant à l'analyse des dynamiques économiques contemporaines et ce, en milieu urbain. Nous visons par la revue des écrits et la présentation de chacune des thèses à explorer deux points en particulier, soient l'origine de chacune de ces théories du développement économique et leur application en milieu urbain.

Nous pouvons d'ores et déjà souligner que chacune de ces théories illustre une approche spécifique quant à l'analyse du processus d'innovation en milieu urbain. La première s'attache à identifier les mécanismes créateurs de l'innovation au sein d'un territoire en particulier (ce territoire n'étant pas nécessairement un espace à caractère urbain), alors que la seconde repose sur une analyse sociologique visant à déterminer les éléments d'un environnement urbain susceptibles d'attirer, selon Florida (2005a, 2005b, 2002), un groupe de personnes censées par leur présence et surtout leur occupation professionnelle, constituer un facteur prépondérant de la dynamique de croissance économique urbaine. Chacune des théories procède donc d'une approche différente de la génération de l'innovation dans le contexte économique contemporain. La thèse des *milieux innovateurs* se rapproche d'autres analyses en économie spatiale (district industriel, technopôle, École californienne de géographie économique) qui procède à l'investigation, dans un certain contexte, des dynamiques propres au territoire et génératrices d'innovation. La thèse de Florida (2005a, 2005b, 2002) procède d'une approche en quelque sorte inverse en analysant les caractéristiques des milieux qui interviennent dans l'attraction d'une certaine catégorie de professionnels et de créatifs. Suivant cette perspective, l'innovation, condition du développement économique, n'émane pas du territoire mais de la concentration d'une certaine catégorie de professionnels et de créatifs. Le territoire et les villes en particulier doivent donc s'adapter aux besoins de cette catégorie de la main-d'œuvre que Florida définit en tant que «classe», ceci afin de l'attirer, compte tenu du fait que celle-ci serait indispensable à la croissance économique.

Dans la première partie de ce document, nous nous attachons à définir la thèse des *milieux innovateurs* en revenant sur les conditions de son émergence et en la rapprochant d'autres travaux en économie spatiale qui ont porté sur l'identification des conditions favorables à l'innovation dans le contexte économique actuel. Dans la seconde section du document, nous exposons la thèse de la «classe créative» suivant la même logique que celle qui prévaut pour la présentation de la thèse des *milieux innovateurs*. Dans la dernière partie du document, nous comparons les deux approches en évaluant leur application en milieu urbain et en analysant leur influence sur les stratégies de développement économique des villes.

## **1. Thèse des milieux innovateurs**

Dans cette première partie, nous insistons sur l'origine de cette théorie, c'est-à-dire comment elle se situe par rapport à d'autres courants contemporains en économie spatiale mais surtout quelles sont les raisons de son émergence au début des années 1980. Nous présentons les applications de cette théorie et explicitons comment cette dernière vise à mieux cerner le processus de génération d'innovation technologique dans le contexte économique actuel.

### **1.1 Origine de cette théorie**

Tout d'abord, il convient de revenir brièvement sur la genèse de cette théorie et sur son objectif principal. La théorie des *milieux innovateurs* est née de l'ensemble des travaux menés par le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs<sup>1</sup> (GREMI), créé en 1984 par Philippe Aydalot, professeur de l'université de Paris 1. Cette initiative a bénéficié depuis ses débuts du soutien de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) et du Plan Urbain du Ministère de l'Équipement de

---

<sup>1</sup> Ce groupe est constitué en association en 1986; il réunit à son origine une vingtaine d'équipes de chercheurs européens et nord-américains et ceux-ci s'attachent à analyser la relation entre l'innovation technique et le territoire (Matteaccioli et Tabariès, 2007).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

France<sup>2</sup>. Elle a également été soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche, la Direction de la politique régionale de la Communauté Européenne, ainsi que la Région Wallone et le Consiglio Nazionale delle Ricerche italien (Matteaccioli et Tabariès, 2007).


L'approche du GREMI quant à l'analyse des dynamiques économiques se caractérise par l'utilisation d'une méthodologie commune pour l'ensemble des travaux des équipes de recherche. À chaque fois, une quinzaine de régions sont étudiées à partir du même questionnaire, ce qui rend comparables les données recueillies (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 2). La démarche de recherche du GREMI s'est articulée depuis 1985-1986 autour de six programmes de recherches successifs, à savoir les programmes GREMI I à VI. Avant de décrire plus en détails les axes d'investigation de chacun de ces programmes, revenons sur les raisons de l'émergence de l'hypothèse de départ lancée par Philippe Aydalot au début des années 1980.

Après le recensement de 1982 en France, Philippe Aydalot lance le terme de «retournement spatial» afin de qualifier les nouvelles dynamiques économiques – propres aux territoires – observées en France mais également en Italie et dans d'autres pays d'Europe. Les grandes entreprises semblent en effet à partir de 1974 ne plus jouer un rôle prépondérant dans la génération de l'innovation; au contraire, des dynamiques endogènes sont à l'œuvre dans la structuration de l'espace économique français (Matteaccioli et Tabariès, 2007, Tabariès, 2006). La question que pose cette restructuration de l'espace économique en France est la suivante :

*Pourquoi certains territoires se développent et innovent alors qu'ils avaient été sous-développés tandis que des territoires très industrialisés tombent dans la crise et n'arrivent pas à refaire surface?* (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 1).

---

<sup>2</sup> Ce Plan a été renommé Plan Urbanisme, Construction, Architecture (Matteaccioli et Tabariès, 2007).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain


---

Afin de répondre à la question : *d'où vient l'innovation ?* Adaylot propose donc d'aborder cette question en considérant le territoire et la manière dont celui-ci secrète l'innovation plutôt que de focaliser sur les entreprises et leur capacité à remodeler l'espace économique (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 1). L'hypothèse de Adaylot distingue donc l'innovation qui procède de la production – générée par l'entreprise – de celle générée par un certain *milieu* (Aydalot, 1986, p. 357). L'interrogation de Aydalot concerne l'identification de ce *quelque chose* à l'échelle régionale qui permettra de comprendre pourquoi certaines régions sont plus dynamiques que d'autres sur le plan économique (Crevoisier, 2001, p. 154).

La thèse des *milieux innovateurs* explore donc la possibilité que l'innovation ne viendrait pas simplement de la production des entreprises, c'est-à-dire de la capacité des petites et grandes entreprises à générer de l'innovation, mais préexisterait à celles-ci. Elle serait donc contenue dans certains territoires de façon latente (Aydalot, 1986, p. 357). Cette approche vient donc compléter les théories de la convergence spatiale – d'origine néo-classique – et celle de la divergence d'origine marxiste, qui ne sont plus suffisantes pour expliquer les dynamiques économiques à l'œuvre depuis les années 1970, et ce, dans un contexte de révolution technologique (Matteaccioli et Tabariès, 2007, Tabariès, 2006). La révolution technologique qui marque la production, à partir des années 1970, permet aux petites entreprises de mieux s'exprimer et notamment de régénérer leur production, c'est-à-dire de développer de nouveaux produits rapidement. Toutefois, la production d'innovation n'est pas un processus spontané; celle-ci nécessite l'acquisition de technologies nouvelles et implique que les entreprises développent une logique organisationnelle qui permette leur intégration au processus de production. Celles-ci doivent en effet coopérer entre elles ainsi qu'avec d'autres acteurs, d'où la pertinence d'étudier la nature du *milieu* dans lequel ces entreprises évoluent (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 1).

L'émergence de la thèse des *milieux innovateurs* intervient donc à une période – au début des années 1980 – où les approches qui ont prévalu pour expliquer l'évolution de la localisation des entreprises – approches à caractère structuraliste – ne sont plus





## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

suffisantes pour expliquer les nouvelles dynamiques territoriales qui se traduisent par l'émergence de certaines régions sur le plan économique et, au contraire, par le déclin de territoires industrialisés qui n'arrivent plus à tirer leur épingle du jeu. Ce constat donne l'intuition à Aydalot qu'une certaine organisation associée à un processus d'acquisition de nouvelles technologies, caractérise certains *milieux*, plus susceptibles de profiter du contexte économique actuel que d'autres régions qui ne concentrent pas ces attributs. En ce sens, Philippe Aydalot, en cherchant à intégrer le facteur spatial comme élément explicatif à la croissance économique, a initié une nouvelle économie spatiale appelée «économie territoriale» (Matteaccioli, 2004, p. 19).

Aydalot n'est pas le premier à intégrer une dimension spatiale dans l'analyse économique mais il est le premier à considérer les structures socio-économiques, leur dynamisme interne vis-à-vis du contexte extérieur; en ce sens, il tente de faire évoluer les théories néo-classiques qui intègrent la dimension spatiale mais d'une manière peu élaborée (Matteaccioli, 2004, p. 19). Aydalot fait donc figure de précurseur quant à ce retournement de l'analyse des dynamismes spatiaux : l'approche considère en premier lieu la capacité d'innovation des territoires plutôt que les dynamiques en termes de localisation des activités et des entreprises (Matteaccioli, 2004, p. 28). Aydalot, de par son approche, conteste donc à la fois la pensée néo-classique et la théorie de la polarisation spatiale. Du point de vue de la théorie néo-classique, Aydalot critique en particulier la théorie de la localisation qui repose sur le principe d'homogénéité spatiale et ne considère pas le territoire comme un facteur actif dans le processus de localisation des entreprises (Matteaccioli, 2004, p. 32-33). Plutôt que de tenter de réviser les théories de la localisation, l'auteur se situe dans une approche différente, celle des *milieux innovateurs* (Peyrache-Gadeau, 2006, p. 48). Aydalot reproche également à la théorie de la croissance polarisée de François Perroux d'être inadaptée au contexte où les coûts liés au transport deviennent un facteur moins important que par le passé du fait notamment du développement des télécommunications (Matteaccioli, 2004, p. 33).

La mise en place du GREMI s'explique donc par l'objectif de lever certaines incertitudes quant au processus de diffusion de technologies nouvelles dans le contexte contemporain

(Aydalot, 2006). En ce sens, le travail mis en place par ce chercheur constitue une adaptation de la théorie économique à un contexte où l'innovation joue un rôle de plus en plus important dans l'évolution de l'appareil productif, du fait de la nécessité de l'incorporation de nouvelles technologies et ceci, de la façon la plus efficace possible. L'ouvrage de collectif de Camagni et Maillat (2006) constitue une synthèse complète sur la spécificité et l'originalité de l'approche proposée par Aydalot et la contribution de cette théorie à l'avancée des connaissances dans le domaine de l'économie territoriale.

### **1.2 Vers une définition de la notion de *milieu innovateur* : présentation des trois axes d'investigation de la théorie**

La théorie des *milieux innovateurs* de Aydalot se propose donc de lier une analyse industrielle à une analyse spatiale de l'innovation (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 1). Si cette théorie considère avant tout le territoire en tant que vecteur de l'innovation, elle n'en exclut pas pour autant les dynamiques propres aux entreprises. Elle étudie en particulier la relation qu'entretiennent celles-ci vis-à-vis d'un certain *milieu*. La théorie des *milieux innovateurs* s'articule en fait autour de trois axes d'investigation afin de mieux appréhender le fonctionnement de cet espace particulier qu'est le *milieu* dans le processus d'innovation. Ces axes sont les suivants : le paradigme technologique, le paradigme organisationnel et le paradigme territorial (Crevoisier, 2001, p. 155). Le schéma suivant explicite l'interaction d'un *milieu innovateur* avec le contexte technoproductif dans lequel il s'insère.

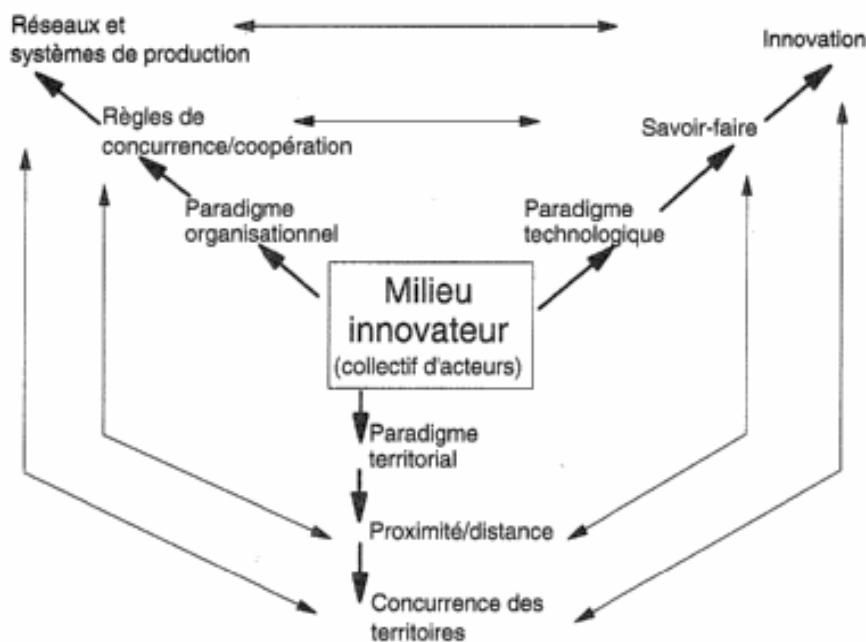


Figure 1. Les trois paradigmes définissant un *milieu innovateur*

Source : Olivier Crevoisier, IRER, 2000.

Le premier axe – le paradigme technologique – met l’accent sur le rôle des techniques dans la transformation du système économique. Suivant cette perspective, l’innovation peut donc se comprendre comme le résultat de l’articulation des ressources de l’entreprise avec celles de son milieu (Crevoisier, 2001, p. 155-156). L’innovation est donc perçue comme un processus de différenciation face à la concurrence. La capacité de l’entreprise à extraire une capacité technologique supplémentaire du *milieu* dans lequel elle évolue constitue le premier axe de recherche. Cette capacité passe également par la faculté de l’entreprise à établir des relations avec d’autres entreprises du *milieu* afin d’acquérir des *savoir-faire* et de nouvelles techniques qui vont participer à l’évolution de la production de l’entreprise (Crevoisier, 2001, p. 156). Dans ce premier paradigme, la propension de nouvelles techniques à modifier la production et à générer de l’innovation passe donc par la faculté de l’entreprise à intégrer cet apport technologique. Ce premier axe démontre que la thèse des *milieux innovateurs* privilégie dans son analyse de la production de



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

l'innovation, la relation entre l'entreprise et son *milieu*. Dans cette approche, les dynamiques propres aux entreprises ne sont pas totalement écartées.

Le second axe d'investigation concerne le paradigme organisationnel. Celui-ci rend compte des facteurs qui facilitent ou empêchent la relation entre acteurs. L'entreprise est donc considérée en tant qu'entité faisant partie d'un système territorial et qui établit des relations avec d'autres entreprises suivant la dialectique concurrence/coopération (Crevoisier, 2001, p. 256). Dans ce second axe, la relation de l'entreprise avec son *milieu* est également prépondérante pour comprendre les facteurs qui facilitent ou au contraire freinent l'innovation. Le dernier axe considéré concerne le paradigme territorial. Celui-ci porte sur le fait que l'innovation ne se propage pas de manière uniforme dans l'espace, il s'agit donc d'identifier les attributs du territoire propres à générer l'innovation, les ressources d'un part (savoir-faire, capital, compétence) et les acteurs d'autre part (entreprises, institutions de support) (Crevoisier, 2001, p. 157).

Le paradigme territorial, quant à lui, rend compte des propriétés du territoire en ce qui concerne le regroupement de certaines ressources (savoir-faire, compétences, capital) et la présence d'acteurs (entreprises, institutions) requis dans le processus d'innovation (Crevoisier, 2001, p. 157). Certains territoires sont donc pourvus d'un certain savoir-faire généré par l'activité économique et les différentes institutions de formation présentes à l'échelle régionale (Crevoisier, 2001, p. 157). La notion de savoir-faire propre à une région est donc considérée – dans le cadre du paradigme territorial – comme une capacité locale de développement caractérisée par une articulation spécifique entre un système de production et les institutions. Cette capacité fait référence à la possibilité du milieu de s'adapter à l'évolution du marché et des techniques de production (Crevoisier, 2001, p. 157). Précisons que l'approche des milieux innovateurs se définit par la prise en compte simultanée des trois paradigmes présentés; en ceci cette lecture de l'innovation est



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

particulièrement complète et se distingue d'autres corpus<sup>3</sup> qui procèdent à une analyse plus simplificatrice de la notion d'innovation (Crevoisier, 2001, p. 158).

La théorie des *milieux innovateurs* émane donc d'une réflexion sur les sources de l'innovation dans le contexte économique contemporain. À ce sujet, Aydalot (1986, p. 352-354) distingue trois modes d'innovation possibles : la connaissance interne à l'entreprise générée au sein du processus de production (dont l'ingénieur serait l'agent principal), la connaissance interne à l'entreprise créée dans des unités séparées du processus productif (laboratoires de recherches, personnes spécialisées) et enfin la connaissance créée hors de l'entreprise (dans les universités et les laboratoires de recherche publics) et intégrée par la suite à celle-ci. Cette dernière source d'innovation qui *préexiste* à l'entreprise, constitue la base de la théorie des *milieux innovateurs*. Aydalot (1986) propose donc la définition suivante quant à la notion de *milieu* :

*Les milieux sont les prismes à travers lesquels passeront les incitations innovatrices et chaque type de milieu est considéré comme un modèle de pénétration de la technologie.*

Maillat, Quévit et Senn, (1993, p. 6) proposent quant à eux la définition suivante pour préciser la notion de *milieu* :

*Un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergences des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources.*

Le *milieu* se crée suivant les besoins des agents économiques à dépasser les cadres institués qui restreignent leur marge de manœuvre (Perrin, 1991, p. 353). Le *milieu* fait référence aux pratiques d'échanges interpersonnels entre les agents économiques, la

---

<sup>3</sup> Crevoisier (2001) fait référence en particulier à l'économie industrielle; suivant cette approche, la dynamique industrielle structure l'espace et non l'inverse, l'espace n'est alors pas considéré en tant qu'entité capable de générer sa propre autonomie.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

présence de ce *milieu* devient alors une condition au développement de nouvelles potentialités (Perrin, 1991, p. 353). Ce développement de potentialités est également considéré comme une condition nécessaire pour l'entreprise afin d'évoluer dans un contexte d'incertitude qui caractérise une situation de changement technologique majeur (Camagni, 1991a, 1991b).

La notion de *milieu* rejoint donc, jusqu'à un certain point, l'approche de Schumpeter (1935) concernant l'innovation. Celui-ci considère l'entrepreneur comme un agent transformateur capable de créer un contexte favorable – un nouvel arrangement dans le cadre de l'organisation d'une entreprise – ceci afin d'améliorer les conditions de production (Fontan, Klein et Tremblay, 2004, p. 118; Tremblay, 1989). Son action consiste donc à surmonter certaines contraintes de par le fait que celui-ci induit une évolution du contexte organisationnelle de l'entreprise. L'innovation, selon Schumpeter (1935), est considérée comme une réponse à ces contraintes. La théorie des *milieux innovateurs* s'inscrit également dans la continuité de réflexions qui ont trait à la dimension spatiale de l'innovation (Perroux, 1986; Rostow, 1960). Cette théorie a pour objectif de comprendre les conséquences de l'évolution technologique sur les changements sociaux et comment ces changements s'inscrivent territorialement.

L'approche des *milieux* se rapproche donc d'autres travaux afin de comprendre les trajectoires de développement de certaines régions industrielles en s'intéressant à la capacité de la structure organisationnelle et sociale d'une collectivité à s'approprier l'innovation et à la diffuser (Fontan, Klein et Tremblay., 2004, p. 121; Crevoisier, 2001, p. 159). Les approches des *districts industriels* (Becattini, 1991, Piore et Sabel, 1984) et des *technopoles*<sup>4</sup> (Benko, 1991) correspondent également à cette analyse qui tente de faire le lien entre innovation et territoire. Suivant cette perspective, l'innovation serait générée par un *milieu* particulier, regroupant plusieurs propriétés. Aydalot (1986, p. 359) distingue trois types d'innovation pouvant être générées par le territoire : une innovation tenant de la nature du tissu industriel local (nombre d'entreprises, structure industrielle,

---

<sup>4</sup> Dans le point 1.4, nous nous efforçons de comparer ces approches à la notion de *milieu*.

importance de la recherche et développement local); de facteurs d'attraction (infrastructures de transports, communications, télécommunications, qualité de vie) et de facteurs concernant la notion de synergie (infrastructures de recherche, échanges interpersonnels, échanges d'information inter-entreprises). La notion de *milieu* explicite le fait que l'innovation est le résultat d'un processus endogène et qu'elle n'est plus le résultat d'entreprises isolées mais au contraire la conséquence de leur capacité à coopérer dans un certain environnement. Le *milieu* est donc considéré en tant que facteur actif et prépondérant dans le processus d'innovation (Matteaccioli, 1999, p. 500).

### 1.3 Évolution de la théorie des *milieux innovateurs*

Comme nous l'avons mentionné, l'évolution de la notion de *milieu innovateur* va se faire selon six phases d'investigation successives. Cette description de l'évolution de la théorie permet de préciser certains de ses fondements et d'identifier comment celle-ci se rattache à d'autres théories novatrices de l'économie spatiale et industrielle (l'École italienne des districts industriels, la nouvelle géographie de l'École californienne, l'école française de la régulation) (Matteaccioli et Tabariès, 2007). Nous comparons la théorie des *milieux innovateurs* à ces approches dans la section suivante. Les deux premiers programmes de recherche, GREMI I et GREMI II, visent à mieux cerner l'interaction entre entreprises et territoire; si la théorie des *milieux innovateurs* met l'accent sur la faculté de certaines caractéristiques du territoire nécessaires à la génération d'innovation, cette théorie n'en exclut donc pas complètement le rôle des entreprises dans ce processus. Le programme GREMI I va donc en particulier étudier le rôle du milieu (structure du territoire et politiques menées) sur les trajectoires d'innovation des entreprises (Matteaccioli et Tabariès, 2007).

L'objectif de GREMI I est donc d'identifier une typologie des trajectoires d'innovation, et trois types de trajectoires sont identifiés : une trajectoire rupture-filiation<sup>5</sup>, une autre

---

<sup>5</sup> Ce premier type fait référence à la capacité des tissus industriels à exercer une bifurcation à partir des acquis et des savoir-faire utilisés (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 3).

d'attraction des entreprises<sup>6</sup> et enfin une dernière d'innovation<sup>7</sup>. Le programme GREMI II étudie en particulier l'impact du processus d'innovation des entreprises sur les milieux locaux et notamment les risques de dissolution des liens locaux des entreprises et donc le risque de dissolution du milieu lui-même (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 3). L'objectif est d'identifier ce qui, dans le processus innovateur, contribue à renforcer ou au contraire à déstructurer le tissu territorial (Maillat, 1992, p. 8). Les entreprises, dans ce processus d'innovation, peuvent privilégier deux trajectoires : renforcer leurs liens de proximité ou au contraire donner priorité à une ouverture vers des liens extra-territoriaux (Maillat, 1992, p. 8).

La méthodologie utilisée dans le cadre du programme GREMI II est caractéristique : l'analyse se base sur une dizaine de régions différentes en Europe et aux États-Unis, ces régions regroupent divers contextes : métropolitains (Île-de-France, Nord de Milan, Vallès, Oriental dans la région de Barcelone), péri-métropolitains (Aix dans l'aire marseillaise, Bergame dans l'aire milanaise), de type district industriel (Arc jurassien suisse), de tradition industrielle (Wallonie, région de Liège), en voie d'industrialisation (Tessin, Poitou-Charente et Nice), technopolitain (Silicon Valley et Sophia-Antipolis) (Maillat, 1992, p. 8-9). Une vingtaine d'entreprises petites et moyennes de moins de 200-250 emplois constituent l'échantillon de l'enquête pour chaque région. Les PME ont été privilégiées pour deux raisons principales : d'une part, au cours de la dernière décennie, cette catégorie d'entreprises constitue la principale source d'innovation dans le domaine de la haute technologie, et d'autre part, celles-ci ont davantage recours au *milieu* pour innover que les grandes entreprises (Maillat, 1992, p. 9).

Les programmes GREMI III et GREMI IV vont approfondir l'étude de la durabilité du *milieu innovateur*; ces programmes visent en particulier à répondre à la question suivante : comment le réseau organisationnel – le réseau d'innovation avec ses avantages,

---

<sup>6</sup> Ce second type de trajectoire fait référence à l'attraction d'entreprises grâce des aménités, ressources ou caractéristiques locales ((Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 3).

<sup>7</sup> Le dernier type fait référence à une trajectoire d'innovation en tant que telle créée par l'établissement de liens nouvellement développés entre les entreprises et les institutions de recherche (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 3).



ses coûts et ses risques – participe-t-il à la construction et au caractère durable du *milieu innovateur* dans le long terme? (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 4). Il existe donc une distinction entre le réseau d'innovation – en tant qu'organisation contextuelle de l'innovation – et le *milieu innovateur* en tant que tel. Ce dernier est défini en tant qu'environnement adéquat au bon fonctionnement des réseaux d'innovation (Perrin, 1991, p. 354). Le programme GREMI III analyse donc l'interaction entre réseaux d'innovation et milieux innovateurs. Le programme GREMI IV quant à lui, s'intéresse aux dynamiques d'évolution des milieux dans le long terme pour des périodes de 20 à 30 ans (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 5). Enfin le programme GREMI V analyse en particulier en quoi la notion de *milieu innovateur* a des similitudes ou au contraire diffère des milieux urbains (Matteaccioli et Tabariès, 2007, p. 5). Le programme GREMI VI enfin porte sur la valorisation d'un autre type de ressources par le milieu : les ressources naturelles et culturelles (Tabariès, 2006, p. 15). Nous revenons sur cet aspect en particulier dans le point 1.6 qui conclut la présentation de la théorie des *milieux innovateurs* et vise à tester la validité de cette théorie quant à l'analyse de la production d'innovation en milieu urbain.

#### **1.4 Positionnement de la théorie des *milieux innovateurs* par rapport à d'autres approches en géographie économique**

La notion de *milieu innovateur*, ainsi que les différentes applications qui caractérisent ce concept, ne sont pas les seules pistes d'investigation existantes quant à l'étude de la territorialisation des structures techno-productives. La notion de *milieu innovateur* n'est pas non plus la première à tenter d'expliquer les dynamiques territoriales propres à l'appareil de production. Il convient de mieux situer cette théorie par rapport à des approches antérieures et contemporaines qui ne réduisent pas le territoire à une toile de fond mais à une dimension active, voire prépondérante, dans l'analyse du processus d'innovation. La thèse des *milieux innovateurs* comme d'autres approches en économie spatiale – la notion de *district industriel*, l'École Californienne de géographie économique et le concept de *technopole* – émane de l'application de la théorie de la régulation dans le champ de l'économie. Le territoire est alors considéré comme un

ensemble d'acteurs ayant pour but de résoudre un problème de coordination (Benko, 1996, p. 9). Contrairement à une approche strictement structuraliste – qui explique le développement différencié des régions comme le déploiement spatial du régime d'accumulation fordiste – la théorie de la régulation attribue au territoire un rôle actif. Ce dernier est assimilé à un système productif mais surtout à un ensemble de conventions et d'institutions impliquant des relations économiques et donc des interactions entre individus et institutions (Benko, 1996, p. 9). L'autonomie relative de certaines régions sur le plan économique remettait en cause les approches structuralistes et ouvrait le champ de la régulation du local mis en avant par les travaux de Aydalot (1986, 1984); ceux-ci valorisent en effet le fait que la croissance de certaines régions par rapport à d'autres serait due à leur dynamique interne (Benko, 1996, p. 14). On peut donc rattacher la théorie des *milieux innovateurs* à trois autres types d'approches : celle des *districts industriels*, celle de l'École Californienne et enfin celle qui renvoie à la notion de *technopole*, c'est-à-dire à la création d'un district en particulier par une politique industrielle volontariste (Benko, 1996, p. 15).

Comme nous l'avons souligné, chacune de ces approches rompt avec les théories traditionnelles de développement économique largement influencées par le structuralisme – ce que Benko et Lipietz (1992, p. 24) appelle le structuralisme global – et qui avaient tendance à considérer le territoire en tant qu'espace homogène (Christaller, 1933, Lösch, 1940; Rostow<sup>8</sup>, 1963). Chacune des approches que nous présentons procède au contraire à une remise en question des paradigmes qui prévalent dans l'explication du développement économique. Ces approches reconnaissent la spécificité des territoires en avançant la proposition que la croissance des régions industrielles serait due à leur dynamisme interne (Benko et Lipietz, 1992, p. 24).

#### 1.4.1 La notion de *district industriel*

---

<sup>8</sup> En ce qui concerne la théorie des étapes du développement de Rostow (1963), Benko et Lipietz (1992, p. 24) la qualifient de théorie prédéterministe; cette théorie d'après ces auteurs est donc implicitement influencée par la pensée structuraliste.

Le point de départ de cette nouvelle orthodoxie – le fait que le territoire soit analysé en tant qu'élément actif du processus d'innovation – renvoie à la notion de *district industriel* développée par Becattini (1992, 1979) et Bagnasco et Triglia (1993) dans l'étude de l'émergence de ce qu'ils ont dénommé «la troisième Italie». Ce type de région se positionne entre le type d'industrialisation classique du triangle Milan-Turin-Gênes et le type de région sous-développée d'un point de vue économique (Benko et Lipietz, 1992, p. 25). La «troisième Italie» illustre le dynamisme d'un certain type d'organisation industrielle composée d'un système de petites et moyennes entreprises; ce type d'organisation d'après Becattini (1979) est à rapprocher de la notion de *district industriel* décrite par Marshall en 1900. Ce type de région industrielle doit son dynamisme à un mélange de concurrence, d'émulation et de coopération entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans la même branche de production. En ce sens, Piore et Sabel (1984) interprètent l'émergence de ce type de régions industrielles – les *districts industriels* – au passage d'un système de production fordiste rigidement structuré à un régime d'accumulation plus flexible qui permet la concentration spatiale d'entreprises spécialisées dans un même segment du système productif. La notion de *district industriel* mise en évidence dans le cas des travaux sur la «troisième Italie» a en commun avec le district marshallien, le fait que la division sociale du travail – processus de désintégration verticale – permet le développement d'une réciprocité entre entreprises basée sur la proximité géographique (Benko, 1996, p. 14). La notion de *district industriel* mise en valeur par Becattini (1992) et Bagnasco et Triglia (1993) insiste sur le caractère socialement endogène du développement, sur l'importance des ressources humaines et la réceptivité au changement technologique (Benko et Lipietz, 1992, p. 26).

#### 1.4.2 L'École californienne de géographie économique

Parallèlement à ces travaux, une autre École se base sur l'observation de la croissance économique propre à la région métropolitaine de Los Angeles afin d'explorer les raisons d'un dynamisme localisé en milieu urbain. Allen J. Scott, Michael Storper ainsi que Richard Walker s'intéressent donc en particulier aux métropoles, voire à des mégalopoles et à leurs espaces d'où émerge l'innovation. Leurs analyses mettent en valeur le

développement de pôles de croissance dans des régions traditionnellement peu touchées par l'industrialisation, notamment dans la région dite de la *Sunbelt* : *Silicon Valley*, *Orange County*, banlieue nord de San Diego, Phoenix. D'après ces auteurs, des formes plus flexibles de production réhabilitent la prépondérance de certains espaces métropolitains comme secteurs de croissance (Scott, 1992, p. 110). Le cas le plus représentatif de ces nouveaux espaces industriels serait l'exemple du district électronique d'*Orange County* puisque ce pôle – au contraire de celui de la *Silicon Valley* qui s'est constitué en tant que pôle de croissance à partir du parc industriel de l'Université de Stanford – a surgi de nulle part. Celui-ci ne comprenait en effet pas à l'origine la présence d'une main-d'œuvre qualifiée ni d'équipements susceptibles de faciliter le développement d'une vocation économique particulière pour le territoire (Benko et Lipietz, 1992, p. 26). L'émergence de pôles de croissance tels que celui de la *Silicon Valley* s'explique par une nouvelle forme de division sociale du travail, ce que Scott (1992, p. 105) nomme la désintégration verticale de la production. Des formes plus flexibles de production engendrent le développement de pôles de croissance en milieu urbain, où la division sociale du travail est plus accentuée. Dans le cas de l'industrie de la haute technologie, ces pôles apparaissent dans des régions comme la *Silicon Valley*, *Orange County*, banlieue nord de San Diego et sans que ces pôles n'aient été impulsés par une politique technopolitaine en tant que telle. Cette approche n'est pas totalement étrangère – même si elle concerne des espaces métropolitains – à celle des *districts industriels* puisque les géographes californiens en question reconnaissent que ces espaces métropolitains peuvent être considérés comme une association de districts distincts (Benko et Lipietz, 1992, p. 26).

#### 1.4.3 La notion de *technopole*

La notion de *technopole* ou technopôle<sup>9</sup> fait référence à la création d'un complexe d'activités concernant les secteurs de la haute technologie et susceptible de générer une

---

<sup>9</sup> La notion de *technopole* fait référence à l'échelle d'une ville alors que le terme de «technopôle» concerne l'échelle d'un complexe d'activités des secteurs de la haute technologie; pour une définition des termes, voir, Benko (2003).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

croissance économique. Des politiques industrielles volontaristes visant à créer ces pôles de croissance – on parle alors de mouvement technopolitain – ont particulièrement concerné des pays comme la France, l'Allemagne et le Japon (Benko, 1996, p. 15). Dans un contexte où la croissance n'existe plus ou est faible, Benko (1991, p. 33) précise que de nouvelles stratégies sont utilisées afin de dynamiser les ressources endogènes et d'accroître la capacité d'innovation de certaines régions. La mise en place d'un technopôle correspond à cette intervention des instances publiques visant à stimuler l'innovation en privilégiant les activités liées à la haute technologie. D'après Benko (1991), cette stratégie représente une forme d'adaptation territoriale en temps de crise, notamment de la part de régions métropolitaines qui craignent d'être écartées de la croissance économique. Cependant, privilégier les activités des secteurs de la haute technologie n'est pas nécessairement une condition suffisante pour assurer le succès puisque qu'un modèle de développement comporte en fait trois dimensions principales : une forme d'organisation du travail (un paradigme industriel), une structure macro-économique (un régime d'accumulation), un ensemble de normes implicites (un mode de régulation) (Benko, 1991, p. 34). Il n'est pas forcément évident que l'avenir économique d'une région dépende uniquement de son degré de technopolisation. En d'autres termes, privilégier les activités des secteurs de la haute technologie n'est pas forcément synonyme d'innovation et encore moins de croissance économique dans le long terme. En outre, il n'est pas vérifié qu'un site puisse être indépendant et ait la capacité de contrôler sa propre croissance. Benko (1991) précise en effet que le développement d'un certain territoire dépend d'une série d'interactions sur les plans techniques, sociaux et économiques, et que ces interactions ne sont pas limitées au champ local. Les technopôles, pour fonctionner, doivent donc être intégrés à un réseau interrégional voire international, les interactions à l'échelle locale ne suffisant pas à assurer l'avenir économique d'une région.

Benko (1996, p. 16) considère que la théorie des *milieux innovateurs* peut s'apparenter aux approches évolutionnistes, qui ont pour but de mieux appréhender l'émergence et la diffusion de l'innovation, et notamment de l'approche qui fait référence aux districts industriels. Aydalot a en fait ouvert le champ très large de la régulation du local. Chacune



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

des approches – *milieu innovateur*, district industriel, École Californienne de géographie économique, développement de technopôles – illustre le fait que la territorialisation des structures techno-productives a évolué vers une problématique où un certain *milieu* constitue par lui-même ses ressources spécifiques (cela ne signifie pas pour autant que ce *milieu* n'entretienne pas de lien avec l'extérieur). En ceci, par rapport à l'ère industrielle où les activités de transformation étaient dépendantes des ressources naturelles et des transports – puis de la proximité d'un milieu urbain industriel caractérisé par diverses ressources : main-d'œuvre, transports, capital – le contexte actuel correspond à la formation d'un nouveau type de territoire industriel, que celui-ci soit appréhendé selon l'approche des *districts industriels*, en prenant pour exemples des milieux spécifiques tels qu' *Orange County* ou la *Silicon Valley*, ou en considérant la création de ce milieu propice à l'innovation suivant l'exemple du développement des technopôles. Depuis la fin des années 1980, nous assistons donc à une nouvelle approche quant à l'analyse du développement économique et la thèse des *milieux innovateurs* participe de cette orthodoxie qui stipule que les régions sont génératrices de leur propre croissance (Benko et Lipietz, 1992, p. 24).

La thèse des *milieux innovateurs* met en particulier en avant le fait qu'un *milieu* est un espace géographique qui n'a pas de frontières identifiables et est composé de ressources matérielles (machines, bâtiments, ressources financières) et immatérielles (savoir-faire, éléments institutionnels) et par des acteurs en particulier (entreprises, institutions de recherche et de formation, pouvoir publics locaux) qui sont en charge de la gestion de ses ressources (Maillat, 1992, p. 7). La seconde caractéristique d'un *milieu* est sa logique d'organisation, la capacité d'innovation est en effet dépendante de la coopération entre les acteurs et de l'utilisation des ressources spécifiques au *milieu*. Cette utilisation des ressources ne peut avoir lieu sans la présence d'une certaine logique organisationnelle (Maillat, 1992, p. 7). La dernière caractéristique, qui est prépondérante, concerne la capacité des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de l'environnement (ce qui est extérieur au *milieu*). Cette caractéristique correspond à la dynamique d'apprentissage d'un *milieu*. Cette dynamique peut être analysée en deux phases distinctes. La première concerne la prise de conscience de ses transformations et



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

est suivie d'une phase de mobilisation des ressources afin de s'adapter au changement. En ce sens, un *milieu* est plus ou moins innovant selon qu'il réponde aux changements de façon ponctuelle ou au contraire en anticipant les changements de son environnement extérieur (Maillat, 1992, p. 8).

La notion de *milieu innovateur* constitue une forme unique de système productif territorial qui se distingue des formes d'organisation d'un *technopôle* et de celle du *district industriel*. Le *milieu* est un type d'organisation qui cumule à la fois un indicateur d'interaction élevée<sup>10</sup> et un haut degré d'apprentissage<sup>11</sup> contrairement au district industriel où le degré d'apprentissage est considéré par certains comme plus faible malgré une capacité organisationnelle, mais il se pourrait que ce soit les formes d'apprentissage qui soient moins visibles ou exceptionnelles. Il faut dire que nombre de districts sont dans des secteurs traditionnels; ils sont donc considérés comme moins innovateurs et moins apprenants, quoiqu'ils évoluent considérablement dans le temps, mais sur la base d'apprentissages faisant peut-être moins l'objet de visibilité. Au fil des ans, des districts ont été observés dans des secteurs plus nouveaux.

Le modèle du *technopôle*, quant à lui, illustre un type de système productif où le degré d'apprentissage est élevé mais où l'interaction est faible (Carlueur, 1999, p. 574). Les différences entre les trois types d'organisation territoriale sont explicitées en détail dans le tableau suivant; bien sûr, il s'agit ici d'une typologie et la réalité peut parfois présenter des situations moins claires, certains territoires ne se conformant pas toujours parfaitement à toutes les caractéristiques du modèle, ou empruntant parfois à deux modèles.

---

<sup>10</sup> Cette notion fait référence à la capacité des acteurs à développer des relations qui engendrent des externalités et assurent la créativité et l'indépendance de l'entité spatiale considérée (Carlueur, 1999, p. 573).

<sup>11</sup> Cette notion fait référence à la capacité de l'entité socio-spatiale considérée (*milieu, technopôles* ou *district industriel*) à s'adapter au changement et à intégrer de nouveaux savoirs (Carlueur, 1999, p. 573).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

Espace productif Critères de démarcation	District Industriel	Milieu Innovateur	Technopôle
Émergence	Spontanée	Induite	<i>Sui generis</i>
Formation	Lente et difficile	Innovation majeure voire radicale	Combinaison territoriale ponctuelle
Climat	Atmosphère industrielle	Culture d'entreprise	Culture scientifique
Logique	Communautaire	Partenariale	Partenariale
Connaissance	Tacite et contextuelle	Explicite, codifiée	Certifiée
Apprentissage	<i>Learning by doing, by using et by interacting</i>	<i>Learning by doing, by interacting et by networking</i>	<i>Learning by searching, by studying, by networking et by networking</i>
Dynamique de croissance	Concurrence-émulation- coopération	Concurrence - coopération	Fertilisation croisée
Économies d'agglomération	De localisation	De localisation et d'urbanisation	De localisation et d'urbanisation
Finalité	Survivre	Se renforcer	Polariser
Exemples	Prato ; Choletais	Arc jurassien suisse; Montebelluna	Sophia-Antipolis; Cambridge


Tableau 1. Comparaison entre les notions de *district industriel*, de *milieu innovateur* et de *technopôle*

Source : Carlueur, 1999, p. 589.

### 1.5 Un exemple d'application empirique de la théorie

Malgré ses similitudes avec d'autres approches concernant le développement local – les notions de district marshallien, de proximité organisationnelle ou de contexte local – la théorie des *milieux innovateurs* est unique et spécifique. La spécificité de cette théorie par rapport à d'autres approches est de se concentrer sur l'analyse du processus d'innovation et plus spécifiquement sur les facteurs qui participent à ce processus (Camagni et Capello, 2002, p. 15). Cette théorie a été développée depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, mais ses applications sur le plan empirique ont toujours été de nature qualitative. Cela tient à sa nature, car elle considère surtout des facteurs non quantifiables intervenant dans le processus d'innovation, faisant appel à des notions d'apprentissage





## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

collectif, de synergie et d'externalités (Camagni et Capello, 2002, p. 16). Le *milieu* est donc un concept qui fait référence à des conditions économiques et à certains processus qui facilitent l'innovation; il en est une condition nécessaire mais pas forcément suffisante (Camagni et Capello, 2002, p. 17).

Camagni et Capello se proposent cependant de tester certaines hypothèses propres à la théorie des *milieux innovateurs* en utilisant une approche quantitative. L'objectif est de tester empiriquement un élément en particulier de cette thèse qui concerne l'existence de mécanismes d'apprentissage collectif au sein des *milieux* et le fait que les petites entreprises soient plus à même de profiter de ces possibilités d'apprentissage que les firmes plus grandes, dépendantes avant tout de leurs ressources internes en ce qui concerne la création d'innovation (Camagni et Capello, 2002, p. 23). La démarche empirique vise donc à tester le fait que le taux de productivité des entreprises soit amélioré grâce à l'exploitation des possibilités d'apprentissage collectif présentes dans le *milieu* et plus spécifiquement à déterminer si le recours au mode d'apprentissage collectif concerne en particulier le comportement des entreprises les plus innovantes. La méthodologie se base sur l'analyse de trois *milieux* en Italie (Pise, Piacenza, Milan) organisés en *cluster* et incluant des activités dans les secteurs de la haute technologie. L'enquête concerne 63 entreprises interrogées par l'intermédiaire d'entretiens et porte également sur l'identification d'une série d'indicateurs<sup>12</sup>.

Concernant l'influence de l'«effet milieu» sur la productivité, l'enquête révèle autant de comportements différents vis-à-vis du processus d'apprentissage qu'il existe de *milieux*. Un premier type de regroupement se caractérise par une dynamique d'apprentissage dépendante des ressources extérieures; dans ce cas le regroupement est assimilable à la notion de *district industriel*, les entreprises les plus innovantes étant celles capables d'entretenir des liens avec des ressources extérieures. Le second type de regroupement, au contraire, se caractérise par une dynamique d'apprentissage qui se base sur les

---

<sup>12</sup> Ces indicateurs concernent la quantité d'employés, les ressources matérielles, les ressources non-matérielles, le taux de savoir-faire local, le taux de savoir-faire disponible à l'extérieur du *milieu*, la stabilité du marché de la main-d'œuvre, etc. (Camagni et Capello, 2002, p. 26-27).

ressources internes de l'entreprise et sur l'avantage que procure la proximité avec les consommateurs et les fournisseurs. Ce système est donc assimilable à un ensemble d'entreprises autonomes qui dépendent chacune de leurs ressources internes. Il n'y a dans ce cas ni le type d'innovation dû à l'effet de proximité de type *district industriel* ni le type d'innovation dû à un effet de *milieu*. Le dernier regroupement est le seul qui corresponde finalement à un comportement – en ce qui concerne l'acquisition de savoir – qui soit assimilable à une dynamique propre à celle d'un *milieu innovateur*. Dans ce cas, le processus d'innovation émane du *milieu*. La dynamique d'apprentissage – l'acquisition de savoir-faire – a donc une dimension spatiale forte : les plus petites entreprises dépendent des ressources du *milieu* : stabilité du marché, synergie avec les fournisseurs locaux, contacts informels avec les consommateurs, taux élevé de remplacement de la main-d'œuvre, etc. Dans ce cas, l'innovation émane d'un processus d'apprentissage dit collectif et lié aux ressources du *milieu*.

Les auteurs concluent donc que les différences de comportement d'un regroupement d'entreprises vis-à-vis du processus d'apprentissage – basé sur l'externalité (les ressources disponibles en dehors du *cluster*), sur les ressources internes à chaque entreprise (système d'entreprises autonomes) ou véritable «effet milieu» (processus d'apprentissage collectif) – dépendent de deux facteurs : (1) le type d'activité innovatrice qui caractérise l'entreprise, (2) la taille de l'entreprise (Camagni, et Capello, 2002, p. 24).

En résumé, l'enquête révèle qu'il existe différents types d'apprentissage dépendant de l'activité de l'entreprise mais surtout de sa taille. Le mode d'apprentissage dit collectif – typique d'un *cluster* de type *milieu innovateur* – est caractéristique des firmes les plus petites qui compensent le désavantage de leur petite taille en exploitant de manière intensive les ressources territoriales propres au *milieu* afin de générer de l'innovation. Au contraire, lorsque l'innovation concerne le processus de production, le mode d'apprentissage se base sur les ressources internes à l'entreprise, l'«effet milieu» est alors moindre. Le processus d'innovation défini par ce mode d'apprentissage est caractéristique des entreprises de grande taille.



### **1.6 Les notions de *milieu innovateur* et de milieu urbain : jusqu'où va la comparaison?**

La notion de *milieu innovateur* permet donc de mieux appréhender les dynamiques de régions considérées comme innovatrices (*districts industriels, technopoles* par exemple) mais ce concept est-il à même de mieux cerner les dynamiques locales observables dans les villes et en particulier dans les métropoles? Il existe des similitudes indéniables entre la notion de *milieu innovateur* et ce qui est considéré en tant que «milieu urbain». La ville en tant qu'organisation sociale vouée à l'échange, aux interactions et à la performance économique en général, peut en effet être appréhendée en tant que dispositif organisationnel ayant une capacité d'être en réseau et qui se caractérise également par une faculté d'articuler le local et le global (Crevoisier, 2001, p. 160). Les deux types de milieux entretiennent donc des similitudes qui ont trait aux éléments relationnels et synergétiques qui les caractérisent (Camagni, 2000). Cependant, la comparaison s'arrête assez vite car la ville est un système plus complexe, cette complexité étant accentuée par le phénomène de métropolisation. La ville en tant que *milieu* présente en effet les caractéristiques suivantes : les activités économiques y sont plus diversifiées et l'environnement physique agit en tant que contrainte à la production économique du fait des coûts du foncier, de la mobilité et de la main-d'œuvre (Camagni, 2000). Cependant, la ville, en tant que territoire, peut être considérée comme étant divisée en systèmes de production organisés comme des *milieux* (Camagni, 2000).

Cependant, *milieux* et villes ne fonctionnent pas suivant la même logique de production : les villes recèlent d'activités plus diversifiées alors que les *milieux* sont plus spécialisés, les villes sont socialement plus hétérogènes et enfin, sur le plan organisationnel, la ville fonctionne plus sur le mode du marché alors que les *milieux* s'organisent sur le mode de la concurrence/coopération (Crevoisier, 2000, p. 18). Les distinctions entre les deux systèmes productifs sont résumées dans le tableau suivant :



Villes	Milieux
Diversifiées (économie)	Spécialisés (économie)
Agglomération physique	Proximité mais sans agglomération physique
Infrastructures destinées à des usages larges	Infrastructures spécialisées
Services professionnels à marché intersectoriel	Services professionnels intégrés en filières
Hétérogénéité sociale	Homogénéité sociale

Tableau. 2. Distinction entre ville et *milieu* en tant que système productif  
Source : Crevoisier, 2000, p. 18.

En outre, cette distinction montre que la ville n'est pas forcément incubatrice de l'innovation, ce qui avait été déjà mis en évidence par Braudel (1979). Ce dernier a en effet montré que dans le cas de la révolution industrielle, les villes où ce changement a eu lieu, n'étaient pas les villes principales mais bien des villes comme Manchester ou Sheffield, qui ont en fait été le produit de cette révolution plus qu'elles n'en ont été les incubatrices (Crevoisier, 2000, p. 19). Toutefois, la ville peut abriter des *milieux urbains* qui sont organisés autour d'un secteur d'activité en particulier. Ceux-ci se servent de la proximité inhérente au contexte d'une ville mais cela n'implique pas que la ville dans son ensemble fonctionne comme un *milieu*. Ce type de *milieu* qui se développe dans un contexte urbain peut se développer par exemple autour de la filière de la création vestimentaire comme dans le cas de Milan ou de Paris, ou encore peut être lié au secteur d'activité des médias ou des communications comme dans le cas d'Hambourg ou de Milan (Camagni, 1999, p. 599).

## 2. La thèse de la «classe créative»

La thèse de Richard Florida s'appuie sur une série de trois ouvrages successifs : *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work Leisure and Everyday Life*

(2002), *Cities and the Creative Class* (2005) et le plus récent ouvrage, *The Flight of the Creative Class : the New Global Competition for Talent* (2005). Cette thèse a également été promue par une longue série de conférences orientées vers un public majoritairement composé de décideurs politiques et d'acteurs de la sphère économique. Par rapport à la thèse des *milieux innovateurs* qui découle d'une réflexion sur le rôle du territoire en tant que facteur de croissance économique, la démarche est différente, d'une part en ce qui concerne le public visé par cette théorie, d'autre part en ce qui a trait aux fondements théoriques de la thèse de Florida. Notre objectif est ici de présenter les principes fondateurs de la «classe créative», ses implications lorsqu'elle est appliquée par les décideurs publics en milieu urbain et les raisons de son succès auprès des décideurs politiques. Nous tenterons en conclusion de comparer les deux théories afin d'évaluer quel impact celles-ci peuvent avoir en milieu urbain, sur le plan opérationnel.

### **2.1 Fondements d'une thèse à caractère sociologique sur le développement économique**

Les fondements de la thèse de Florida se rapprochent de la notion d'idéal type de Weber. Le lien entre l'économie urbaine et l'émergence d'une classe sociale en particulier a en effet été marqué par d'autres travaux avant ceux de Florida. Veblen (1899) et Mills (1951) avaient déjà identifié l'émergence d'une certaine classe sociale en fonction de l'évolution économique en milieu urbain. L'analyse de Veblen (1899) en particulier est très proche de la thèse de Florida. Veblen (1899) aurait en effet anticipé la théorie de la croissance endogène en démontrant que le changement technologique était essentiellement un processus de transformation culturelle et notamment que cette faculté à instituer le changement est détenue par une certaine classe de la société (Brette, 2002; Interventions économiques, 2007).

La thèse de Florida s'inscrit également dans la tradition des théories sociales héritées de l'École de Chicago qui mettent en valeur l'influence du mode de vie urbain sur la personnalité des individus (Lang, 2006, p. 317). Florida s'appuie donc sur un courant de pensée déjà existant, mais il réactualise l'idée que la ville est le lieu de la créativité et de



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

l'innovation, de par sa diversité culturelle et sociale (Roy-Valex, 2006, p. 325). En ce sens, la thèse de Florida renvoie également aux approches de Jane Jacob, voire de Lewis Mumford, qui considèrent que les centre-villes sont les berceaux de l'innovation du fait que ceux-ci abritent une diversité accrue en termes de population par rapport à des environnements qui ne sont pas de type urbain.

La thèse de Florida s'inscrit également dans la continuité des travaux de chercheurs de l'université de Lund en Suède qui ont mis en valeur lors des décennies 1970 et 1980 le fait qu'un milieu urbain créatif – sur le plan artistique, en ce qui concerne la science et la technologie – est le produit de plusieurs facteurs qui sont réunis dans un même espace géographique et dans un même espace temps (ex : Florence au XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, Vienne entre les années 1880 et 1927; New York durant les années 1950 et 1960) (Andersson, 1985; Törnqvist, 1978).

Andersson (1985) identifie six facteurs qui correspondent à ces milieux favorables à l'innovation. Entre autres, ceux-ci doivent réunir les facteurs suivants : une stabilité sur le plan financier, des infrastructures de transport efficaces afin de faciliter les communications, ainsi qu'une certaine instabilité en ce qui concerne l'avenir technologique et scientifique qui est une condition du développement d'un milieu créatif.

Toutefois, si la thèse de Florida s'inscrit dans un certain courant de pensée en études urbaines, cela n'empêche pas que celle-ci ait été fortement critiquée. Le fait qu'une concentration d'une population dite créative engendre l'innovation et la croissance économique a été considéré comme une extrapolation sans véritable assise empirique (Lang, 2006; Shearmur, 2006; Malanga, 2005, 2004, Kotkin, 2004). La thèse de Florida est assez simple et va à l'encontre de la théorie des *milieux innovateurs* qui place le territoire comme facteur générateur de l'innovation. Florida soutient finalement que le développement économique n'est pas tant induit par le progrès technologique que par le capital humain, c'est-à-dire par la présence de cette catégorie de professionnels, source à la fois de l'innovation technologique et de nouvelles formes d'activité et de richesse (Peck, 2005, p. 743). La ville devient, selon Florida, un lieu qui doit s'adapter aux

besoins de cette classe de la population afin de l'attirer car elle est nécessaire au développement économique. Cette part de la force de travail est estimée à 38 millions de personnes et représenterait 30% de la main-d'œuvre totale aux États-Unis (Peck, 2005, p. 743). Cette classe de personnes – selon Florida – s'identifie davantage au lieu où elle habite qu'à l'emploi qu'elle occupe. L'objectif devient donc en priorité de comprendre les facteurs de localisation de cette main-d'œuvre en particulier plutôt que ceux des industries de pointe (Roy-Valex, 2006, p. 325). L'auteur s'est donc efforcé d'identifier les critères qu'une ville doit réunir afin d'attirer cette classe de personnes en particulier. Avant d'énumérer les critères utilisés par Florida, il est nécessaire d'énumérer les critiques qui vont à l'encontre de cette thèse. Celles-ci sont en effet importantes afin d'évaluer les conséquences éventuelles de l'application de l'approche de Florida dans le cadre de développement de stratégies de développement économique.

## 2.2 L'organisation de la thèse de Florida : les principes

La thèse de Florida est organisée autour de l'idée que les entreprises – notamment celles des secteurs de la haute technologie – sont attirées par la présence d'une certaine «classe» d'individus précisément dénommée «classe créative» par l'auteur (Levine, 2004). Le développement économique selon Florida est donc dépendant de la présence de cette catégorie de la population active. Cette «classe» comprend autant des artistes (écrivains, musiciens, peintres) – que Florida qualifie de bohémiens – que des scientifiques (ingénieurs, informaticiens, professeurs) que l'auteur qualifie de «classe super-créative» (Suire, à paraître, p. 10). Il affirme que les plus créatives respectent la formule des «3T» ou réunissent le maximum de ces «3T» (soit *Technology, Talent, Tolerance*) (Florida, 2005a, 2005b).

L'objectif premier de la thèse de Florida (2005b) est donc d'identifier les facteurs qui contribuent à cette attraction du capital créatif<sup>13</sup>. Dans son étude qui fait appel à des entretiens semi-directifs et à des *focus group*, Florida (2005b, 2002) en arrive à la conclusion que la «classe créative» est attirée par des villes qui privilégient la tolérance et

---

<sup>13</sup> Florida (2002) utilise le terme de *low barriers to entry for human capital*.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

la diversité. À cet égard, Florida (2005b, 2002) identifie deux indicateurs afin de mesurer le degré de tolérance d'un milieu en particulier, soit l'indice gai et l'indice bohémien. La définition du capital créatif de Richard Florida diffère de la définition traditionnelle du capital humain qui prend en compte le niveau d'éducation de la population<sup>14</sup>. L'auteur prend en considération une certaine catégorie de la population (regroupée au sens large sous l'appellation de «classe créative») pour son potentiel créatif; ce capital humain en particulier aurait une influence positive sur la croissance économique des villes (Florida, 2005b, p. 34). Pour attirer ce capital, les espaces urbains se doivent d'être ouverts à la créativité, tolérants, caractérisés par une diversité sur le plan ethnique et culturel (Florida, 2005b, p. 34). Cependant la thèse de Richard Florida est loin d'être simple, l'auteur montre que le processus vers la croissance est cumulatif, ce qui implique que les régions urbaines cumulant les 3T (*Technology, Talent, Tolerance*) soient, comme l'affirme l'auteur, entraînées dans une spirale ascendante vers le succès (Florida, 2005b, p. 138). À ce sujet, Florida (2005b) se démarque des analyses<sup>15</sup> faisant le lien entre la présence de capital humain et son incidence sur le développement économique en affirmant que le point important n'est pas le niveau d'éducation mais la capacité créative de cette population. Dans un deuxième temps, celui-ci identifie les facteurs d'attraction de cette population dans certaines régions métropolitaines.

### **2.3 Les principales critiques à l'endroit de la thèse de la «classe créative»**

On peut énumérer trois critiques de fond principales vis-à-vis de la thèse de Florida à partir des écrits sur le sujet:

- La thèse de Florida constitue une interprétation simplifiée de la croissance économique dans le contexte contemporain;
- Le fait que cette «classe» préfère les centres à caractère urbain (plutôt que la banlieue) est un *a priori* discutable;
- La méthodologie sur laquelle repose cette thèse est fragile et ce, sur plusieurs points.

---

<sup>14</sup> À ce sujet, voir : Glaeser et Saiz (2004); Shapiro (2003); Mathur (1999); Simon (1998); Lucas (1988).


<sup>15</sup> À ce sujet, voir : Glaeser et Saiz (2004); Shapiro (2003); Mathur (1999); Simon (1998); Lucas (1988).





Revenons sur le premier point. D'abord, la question du lien entre la croissance et le talent n'est pas aussi simple que l'affirme Florida. Sur le plan empirique, il n'existe en effet aucune preuve solide que le talent engendre la croissance plutôt que le contraire, c'est-à-dire que le talent soit attiré par la croissance. Certains chercheurs considèrent que le lien de causalité entre les deux serait plutôt circulaire et cumulatif plutôt qu'unidirectionnel comme l'affirme Florida (Shearmur, 2006, p. 10). De plus, la croissance économique serait le résultat de plusieurs facteurs plutôt que le résultat d'un seul facteur en particulier (Shearmur, 2006, p. 3). En outre, des études prouvent plutôt que les personnes les plus éduquées auraient tendance également à être les plus mobiles; ainsi le milieu ne bénéficierait pas forcément de ce capital humain fortement mobile et attiré par les lieux où les salaires sont les plus élevés (Dicken et Lloyd, 1990; Courchene, 1986).

Le second point important de la thèse de Florida qui considère que cette «classe créative» préfère les centres urbains plutôt que d'autres lieux est également critiqué par de nombreux chercheurs. David Brooks (2002) a mis en valeur l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie éduquée ayant certaines habitudes de vie et qui constitue la classe dominante aux Etats-Unis, dans le sens que celle-ci accède aux postes les plus importants. Cependant, il constate que cette classe dominante, qui coïncide assez bien avec la «classe» définie par Florida (2002), demeure non pas dans les centres mais en lointaine banlieue, là où ils peuvent avoir l'espace nécessaire pour profiter de leur confort matériel. Cette ville que Brooks (2002) qualifie en tant que «banlieue de la banlieue», il la nomme *Sprinkler City*. Elle est la représentation d'une utopie à caractère conservateur, donc très éloignée de la diversité qui caractérise les centres, qui sont présumément le lieu d'habitation de prédilection de la «classe créative» selon Florida. Dans le cas où Brooks (2002, 2000) aurait finalement raison quant au type d'environnement que préfère cette catégorie de professionnels, la thèse de Florida qui consiste à rendre les milieux urbains attractifs pour cette «classe» en particulier, serait alors totalement inutile. Malanga (2005, 2004), un conservateur sur le plan politique, estime que la théorie de la «classe créative» est largement destinée à un groupe de décideurs orienté politiquement à gauche et aux aménageurs/urbanistes en quête de nouvelles directives quant au développement urbain.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

Cependant, Malanga (2005) précise que la croissance économique se produit non pas dans les centres mais plutôt en périphérie des régions métropolitaines : San Fransisco, par exemple, en tant que ville «branchée» n'a pas connu de croissance économique significative alors que San José, une vaste banlieue sans centralité, a connu une croissance économique importante depuis 30 ans.

Les critiques principales vis-à-vis de la thèse de Florida portent essentiellement sur le manque d'assise théorique solide qui soutient cette approche du développement économique contemporain. La définition de la «classe créative» en tant que telle prête à confusion; or elle constitue la base de la thèse de Florida. Markusen (2006) fait par exemple remarquer que la définition de la «classe créative» intègre plusieurs groupes professionnels (analystes financiers, actuaires, ingénieurs mais également des artistes); or, chacune de ces catégories a des comportements différents, notamment en ce qui concerne leur préférence quant au lieu d'habitation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la question de la causalité entre la présence d'un capital humain et le développement économique ne fait pas encore consensus. Certains travaux soulignent qu'il existe un lien direct entre la présence d'un fort capital humain et le développement urbain; dans ce cas une concentration en capital humain dicte le développement urbain et est donc une condition de la croissance économique (Glaezer et Saiz, 2004, p. 85). Cependant, d'autres travaux affirment au contraire que ce sont les régions performantes sur le plan économique qui constituent un facteur d'attraction pour le capital humain (Hill, 2005). Dans ce cas, le sens de la causalité est inversé. D'autres travaux mettent enfin en valeur qu'il n'existe pas de lien de causalité simple entre la croissance économique et la notion de capital humain comme Florida le met en avant dans son approche, mais qu'on ne peut qu'observer certaines corrélations (Shearmur, 2006). Shearmur (2006) précise que la croissance économique d'une région est souvent dépendante de sa structure industrielle et de sa position géographique par rapport aux marchés et s'explique également par des facteurs d'agglomération. La croissance économique d'une région ne peut donc se résumer à un lien de causalité simple et attribuable à un facteur en particulier comme l'affirme Florida. Or, l'auteur ne mentionne


pas vraiment les diverses interprétations qui existent concernant le lien de causalité entre le capital humain et le développement économique (Sawicki, 2003, p. 90). Florida (2005b, 2002) s'en tient à une analyse simplifiée quant à l'influence du capital humain sur le développement économique. Les notions utilisées par l'auteur manquent en général de précision. Sa définition de la notion de «talent» pose par exemple problème puisque Florida assimile simplement le «talent» au nombre d'années d'études, donc simplement au niveau de qualification (Sawicki, 2003, p. 1924), ce qui ne s'applique notamment pas très bien dans le cas des artistes et créatifs.

Du point de vue de la méthodologie, l'approche de Florida a également été l'objet de controverse. Tout d'abord, dans son ouvrage initial<sup>16</sup>, l'auteur se montre peu rigoureux quant aux références. Les conclusions de l'auteur sont issues d'entretiens et de *focus group* mais celui-ci ne précise pas toujours les sources de ses résultats (Peck, 2005, Marcuse, 2003). Si la thèse de Florida s'appuie sur une approche reconnue dans le domaine de l'économie urbaine (Glaeser, 2000), la faiblesse de sa méthodologie et le manque de définitions précises des concepts utilisés l'ont exposé à de nombreuses critiques. L'objectif de Florida (2005b, 2002) est de mettre en avant l'importance de cette «classe créative» quant à la prospérité des villes; toutefois les mécanismes qui pourraient expliquer le lien entre les facteurs identifiés par Florida (*Tolerance, Technology, Talent*) et la croissance économique ne sont pas explicités. La corrélation entre ces facteurs et la croissance en tant que telle n'est pas suffisamment approfondie (Peck, 2005). Cette souplesse – pour ne pas dire un certain laxisme vis-à-vis des normes qui caractérisent les travaux universitaires – en ce qui concerne la méthodologie et la définition même des concepts constitue la faiblesse majeure de la thèse de Florida. Malanga (2005, 2004) suggère même que la méthodologie utilisée par Florida a été orientée afin de mettre en valeur une série de villes américaines de tendance politique libérale et dont la croissance est liée aux activités en haute technologie qui ont caractérisé les années 1990. De par son ton peu rigoureux<sup>17</sup> et la relative fragilité de l'argumentation développée par Florida,

---

<sup>16</sup> *The Rise of the Creative Class (2002)*.

<sup>17</sup> Peter Marcuse (2003) affirme le fait que l'ouvrage de Florida (2002) est bien écrit mais que le style rappelle celui employé dans les discours de dîners des Chambres de Commerce (Peck, 2005, p. 741).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

l'ouvrage clé de la thèse de l'auteur – *the Rise of the Creative Class* – est considéré comme étant une célébration des personnalités qui sont les moteurs de l'économie et également du mode de vie que ce groupe de personnes tend à privilégier. Par ailleurs, l'ouvrage ne mentionne pas la question de l'équité urbaine et les problèmes de pauvreté qui touchent certains centres urbains (Peck, 2005).

Pour résumer, les critiques portent sur le manque de rigueur conceptuel de la thèse proposée par Florida : les concepts de «classe créative» et de «talent» sont peu ou pas définis ou alors en des termes trop vagues (Markusen, 2006; Shearmur, 2006). En outre, la méthodologie utilisée reste assez obscure, si bien que l'on peut mettre en débat la validité des facteurs prépondérants concernant la croissance économique dans le contexte actuel que l'auteur a identifié et qui sont les suivants :

- a. La concentration d'une population appartenant à la «classe créative» est le moteur de la croissance économique;
- b. Cette «classe créative» choisit de s'installer dans certaines villes en raison de la qualité de vie qui y règne plus que pour les emplois qui les caractérisent;
- c. Les villes les plus susceptibles d'attirer cette «classe créative» doivent proposer des environnements «tolérants».


Dans un premier temps, comme le fait remarquer Austan Goolsbee, économiste de l'Université de Chicago, les classements proposés par Florida ont peu de signification sur le plan statistique. Par exemple, en ce qui a trait à la concentration de la population de la «classe créative» dans les régions métropolitaines, 34 des 49 régions métropolitaines les plus importantes des États-Unis se retrouvent à au plus 5 points de pourcentage de différence l'une de l'autre, de sorte que cet écart est trop mince pour avoir une signification sur le plan statistique (Levine, 2004, p. 8). Deuxièmement, preuves à l'appui, Levine (2004, p. 12) démontre que l'affirmation de Florida concernant le fait que la «classe créative» préfère vivre en ville plutôt qu'en banlieue n'est pas statistiquement vérifiée. En considérant les dix régions métropolitaines des États-Unis dont la concentration en travailleurs de la «classe créative» est la plus élevée, Levine (2004, p.

12) montre qu'il n'existe pas de distinction significative sur le plan statistique entre la part de la «classe créative» qui choisit la ville et la part des travailleurs toutes catégories professionnelles confondues qui fait également ce choix. Dans deux des régions classées par Florida dans les dix premières en termes de concentration de cette classe créative, à savoir Washington (D.C) et Hartford (Connecticut), plus de 90 pour cent de la «classe créative» a choisi d'habiter la banlieue. Le lien entre la présence de cette «classe créative» et la revitalisation économique des centres urbains se trouve donc fragilisé par le manque d'appui empirique et de preuves statistiques qui pourraient prouver que cette catégorie de la population préfère s'établir dans les centres plutôt qu'en banlieue. De plus, la thèse de Florida va à l'encontre de la tendance actuelle selon laquelle le centre de gravité économique des régions tend à se déplacer hors des villes centrales et vers les banlieues.

Toujours sur le plan méthodologique et en ce qui a trait aux indices utilisées par Florida afin de définir un environnement qui soit «tolérant», à savoir l'indice gai et l'indice bohémien, là encore, Levine (2004) met en évidence plusieurs lacunes. Tout d'abord, en ce qui a trait à chacune des notions utilisées, l'indice bohémien – qui est une sous-catégorie de la classe créative<sup>18</sup> – Levine (2004, p. 23) démontre que la corrélation entre cet indice et la croissance de l'emploi n'est pas vraiment vérifiée. Tout d'abord, en prenant l'exemple de sept régions métropolitaines, Levine (2004, p. 23) montre que l'écart entre les villes concernant cet indice est trop faible pour avoir une signification statistique. Entre Dallas (15<sup>ème</sup> rang pour l'indice bohémien) et Jacksonville (49<sup>ème</sup> rang), la différence est de seulement 0.4 point quant à la concentration de travailleurs qui possèdent un emploi de type «bohémien». Enfin, en comparant sept régions métropolitaines ayant des indices bohémiens différents, Levine (2004, p. 25) montre que la corrélation entre cette indice et la croissance de l'emploi est loin d'être évidente. Par exemple Boston, qui affiche un indice bohémien de 2.8%, a connu une croissance de l'emploi entre 1992 et 2001 de 23% alors que Jacksonville qui affiche un indice de seulement 1.5% a connu une augmentation de l'emploi de 37.5% pour la même période.

---

<sup>18</sup> Les catégories professionnelles incluent dans la catégorie de la population «bohémienne» sont les suivantes : écrivain, artiste, musicien, concepteur, acteur, photographe (Levine, 2004, p. 23).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

L'indice bohémien n'est donc pas un indicateur suffisant pour expliquer les différences en termes de croissance économique entre les régions métropolitaines. La même remarque vaut en ce qui concerne l'autre indicateur qu'est l'indice gai. Les différences statistiques entre les villes en ce qui concerne la proportion de population gaie par rapport au nombre total de ménages sont là encore très minces. En 2000, dans les plus grandes régions métropolitaines du pays, entre San Francisco qui possède le plus fort pourcentage de ménages gais (1.8%) et Buffalo (0.4%) qui affiche le taux le plus faible, la différence est peu significative. Il est donc peu convainquant d'affirmer que des écarts aussi minces entre les régions métropolitaines puissent avoir des conséquences importantes sur la performance économique de celles-ci. De plus, comme le fait remarquer Levine (2004), on peut questionner le fait que cet indice soit une mesure pertinente et suffisante afin d'évaluer le degré de tolérance d'une collectivité. Enfin, Florida ne précise pas pourquoi il a opté pour cet indice afin d'évaluer le degré de tolérance d'une collectivité.

Cependant, la thèse de Florida a été utilisée afin d'expliquer l'écart en ce qui concerne le développement économique des villes et ce, en se basant sur la notion de capital créatif. Marlet et Van Voerkens (2004), en se basant sur les 50 plus importantes villes de la Hollande, montrent qu'il existe un lien entre la présence de la catégorie de professionnels définie par Florida et la performance économique des villes en indiquant que la catégorie de la «classe créative» est un meilleur indicateur qu'une approche qui considère simplement un indicateur en termes de capital humain<sup>19</sup>. Les auteurs, dans leur analyse du développement économique de leur échantillon de villes, confirment également que comme l'affirme Florida, il existe une corrélation entre la concentration de la population définie en tant que «classe créative» et la croissance économique des villes. Toutefois, les auteurs ne confirment pas l'intégralité de la thèse de Florida : l'effet bohémien, à savoir la concentration d'une population dont la profession a trait à une activité artistique a une influence restreinte (en tant qu'indicateur) sur les écarts de croissance entre les villes considérées. Marlet et Van Voerkens (2004) suggèrent à ce sujet que la notion de

---

<sup>19</sup> La notion de capital humain fait en général référence au niveau d'éducation académique d'une population et non au type d'occupation professionnelle comme cela est le cas dans le cadre de la définition de Florida qui inclut la population des bohémiens, on évoquera donc plus le terme de «capital créatif» que de capital humain en ce qui concerne la thèse de la «classe créative».



créativité employée par Florida nécessiterait d'être mieux définie afin d'être prise en compte comme indicateur dans la croissance économique des villes. Les auteurs confirment également que ce n'est vraisemblablement par le degré de tolérance des villes qui expliquent leur attractivité vis-à-vis de la «classe créative» mais vraisemblablement la présence d'aménités urbaines (présence d'édifices historiques, activités culturelles, qualité de l'environnement) comme le soulignent Glaeser et al. (2004).

#### **2.4 Applications de la thèse de Florida**

Du fait du caractère relativement simple de la thèse de Florida, que l'on peut résumer par le fait que ce n'est plus l'innovation technologique et la présence de certaines ressources matérielles qui sont les moteurs du développement économique, mais bien le capital humain – auquel Florida attribue sa propre définition sous la forme d'une concentration d'une certaine catégorie de professionnels – son application dans le cadre de politique urbaine est relativement aisée.

Florida (2005a, 2005b, 2002) propose une formule simple et donc facilement applicable dans un contexte urbain. L'auteur se situe dans la lignée d'autres travaux qui mettent en valeur le lien entre le capital humain et la croissance économique en milieu urbain (Markusen, 2006; Glaeser, 2005, 2000; Glaeser et Saiz, 2004; Simon, 1998). Cependant Florida (2005a, p. 53) considère que sa théorie va plus loin que celle de ses collègues en ajoutant l'indice *Tolerance*. Ce dernier précise qu'une ville doit en effet réunir les trois critères évoqués plus haut– *Tolerance, Technology, Talent* – mais que le facteur prépondérant est celui ayant trait à l'indice *Tolerance*. Florida (2005a, p. 54) livre donc une stratégie de développement économique toute faite : une ville doit s'efforcer de considérer ces trois facteurs et considérer celui où elle est la plus faible, ceci afin d'améliorer sa capacité d'attraction en ce qui a trait au capital humain défini en tant que

«classe créative». Toutefois, cette affirmation de Florida quant à la prépondérance de l'indice *Tolérance*<sup>20</sup> en ce qui concerne le développement économique, n'est soutenue par aucune donnée empirique. Si de nombreux auteurs<sup>21</sup> reconnaissent le lien entre la concentration en capital humain et la croissance économique d'une région ou d'une métropole en particulier, aucun n'est aussi catégorique que Florida pour en faire l'unique solution capable de promouvoir le développement économique<sup>22</sup>.

Comme le précise Donald (2006), la thèse de Florida va à l'encontre de d'autres travaux – Fainstein (2001); Harvey (2000, 1992, 1973) en particulier – qui mettent en avant la contradiction entre les notions de justice sociale et de politiques urbaines entrepreneuriales. Dans la même veine, Levine (2004) fait remarquer que compte tenu du caractère assez fragile de cette thèse sur le plan méthodologique, il serait risqué d'en faire un modèle quant au développement économique ou une sorte de panacée afin de promouvoir la croissance de certaines villes en mal de solutions politiques quant à leur avenir. La thèse de Florida risque de constituer une tendance en termes de développement économique, au risque de mettre dans l'ombre des priorités de base. En prenant le cas de Baltimore, Levine (2004) met en avant le fait que cette ville aurait avant tout besoin de solutions pour reconstruire les écoles publiques et créer des emplois pour les résidents locaux plutôt que de mesures afin de favoriser des installations urbaines comme des pistes cyclables, des clubs de nuit et de loisirs afin d'attirer la «classe créative».

Cependant, la thèse de Florida a gagné très rapidement la reconnaissance de nombreux professionnels du développement économique et de dirigeants municipaux. À défaut d'être rigoureuse sur le plan méthodologique, cette thèse est facilement adaptable et attrayante afin d'appuyer une stratégie de développement économique qui prône l'appui à la créativité. À Baltimore, Memphis, au Michigan, en Ontario, à Montréal, la thèse de

---

<sup>20</sup> Florida (2005a, p. 53) utilise également le terme de *low barriers to entry for talent*. Pour calculer le degré de tolérance, Florida (2005b) utilise trois indices finalement réunis en un seul indice nommé *Composite Diversity Index* (CDI), celui-ci comprend l'indice bohémien, l'indice gai et le pourcentage de personnes nées à l'étranger.

<sup>21</sup> En particulier : Glaeser, 2005, 2000; Glaeser et Saiz, 2004; Markusen, 2006; Simon, 1998.

<sup>22</sup> Charles Landry (2000). *The Creative City. A Toolkit for Urban Innovators*. London : Earthscan correspond également à l'approche préconisée par Florida.



Florida sert de base à la mise en place de stratégies de développement économique (Stolarick et al., 2005; Gertler et al., 2002). Si la thèse de Florida est sans doute à considérer comme une stratégie de développement économique à l'échelle d'une région métropolitaine, il reste que de nombreux questionnements quant à l'application de cette théorie du capital créatif en tant que moteur du développement économique, nécessitent d'être précisés :

- À quelle échelle la théorie du capital créatif peut-elle être appliquée (celle de la région métropolitaine, de la ville, du quartier)?
- Comment s'articule cette approche du développement économique avec des stratégies plus conventionnelles qui privilégient l'attraction de certaines entreprises plutôt que de la main-d'œuvre?
- Comment allier l'approche de Florida avec des politiques de développement urbain orientées par des valeurs telles que l'équité sociale, puisque ses propositions laissent en plan une grande partie de la population ne détenant pas des talents artistiques, créatifs ou autres?

Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, malgré le fait que la thèse de Florida, écarte d'autres théories du développement économique en milieu urbain pour ne privilégier que cette approche du capital créatif, celle-ci a néanmoins le mérite de pointer du doigt d'autres alternatives – notamment la valorisation du capital créatif et des initiatives en matière culturelle ou artistique – afin de promouvoir le développement économique des villes. Toutefois, de là à embrasser totalement cette thèse et faire abstraction de travaux qui mettent en valeur des principes largement reconnus dans le domaine de l'économie urbaine, il y a un pas que de nombreuses instances décisionnelles relatives au développement urbain, n'hésitent malgré tout pas à franchir. On peut notamment énumérer certains faits qui s'opposent à la thèse de Florida mais dont celui-ci ne tient pas compte dans l'élaboration de sa démarche:

- Le fait que la «classe créative», plus mobile que la classe moyenne, se déplacerait vers les régions métropolitaines offrant les emplois les plus rémunérateurs (sur ce point de nombreux auteurs reconnaissent que la relation de causalité entre les deux est sans doute circulaire et cumulative, entre autres Shearmur (2006) et Pilati et Tremblay (2007);
- Le fait que l'attraction du capital humain est un facteur à considérer dans le processus de croissance économique d'une région économique mais qu'il n'est pas le seul. La croissance économique se rapporte en effet à l'analyse d'une combinaison de facteurs plutôt qu'à un facteur explicatif unique (Lewis, 1955);
- Enfin le principe du *trickle down effect* qui veut que la majorité profitera à long terme du succès de l'élite créatrice s'apparente plus à une opinion politique qu'à une théorie économique (Shearmur, 2006).

Bref, l'application de la thèse de Florida, compte tenu de ses déficiences, risque de mener à des politiques de développement urbain qui focalisent sur une apparence de prospérité sans que des problèmes économiques flagrants et hérités de longue date ne soient véritablement résolus, notamment ceux qui touchent une population (moins créative ou scolarisée) non concernée directement par l'approche de la prospérité urbaine préconisée par Florida.

## **2.5 Les points positifs**

Il convient de souligner que si la thèse du développement économique de Florida a engendré tant de critiques, cela tient à son caractère particulièrement novateur. De par son caractère englobant, dans le sens que cette thèse se veut une approche universaliste du développement économique en milieu urbain (cette thèse est censée «fonctionner» dans tous les cas de figure), l'approche de Florida est également fragile et à ce titre attaquant sur bien des points, comme le prouvent les diverses critiques à l'égard de cette thèse. Cependant, au terme de cette comparaison entre les deux approches du développement économique, reconnaissons les mérites des travaux de Florida, qui proposent une définition du capital humain plus aboutie qui prend notamment en compte



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

de nouvelles sources de développement économique, et notamment le rôle potentiellement positif du secteur des arts et de la création.

La thèse de Florida permet en outre de mettre en lien l'attraction d'un certain capital humain, les caractéristiques des villes et la mise en place de milieux de vie tolérants. En ceci, elle permet de compléter au courant en économie urbaine qui met l'accent sur la présence d'aménités urbaines afin d'attirer un capital humain (Clark et al., 2004; Glaeser, Kolko et Saiz, 2004; Glaeser, 2000). Selon Florida, la référence aux indices bohémien et gai est une mesure plus exacte que la référence aux aménités urbaines en tant que mesure du potentiel d'attraction d'une ville, et donc du potentiel économique de celle-ci (Florida, 2005b, p. 134). Florida (2005b, p. 134) affirme que ces aménités urbaines (restaurants, musées, théâtres, galeries d'art, etc.) seraient de fait liées à la présence des individus talentueux consommateurs de ce type de d'équipements et d'opportunités dans le domaine des arts et de la culture en milieu urbain.

### **3. Conclusion : comparaison des deux théories et de leur applicabilité en milieu urbain**

Chacune des théories présentées procède d'une approche spécifique du développement économique. La première insiste sur les caractéristiques en termes socio-économiques du territoire propres à générer de l'innovation et considère donc en particulier la relation entre le *milieu* et le contexte extérieur. La thèse des *milieux innovateurs* s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité des approches néo-classiques de localisation des entreprises, tout en incorporant une dimension spatiale importante. La thèse de la «classe créative» au contraire part du capital humain afin d'explicitier les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir le développement économique. La seconde est beaucoup plus liée à un milieu urbain car Florida a fait de sa théorie de la «classe créative» un principe de revitalisation urbaine; cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, l'auteur fait rarement la distinction entre les différents territoires à l'échelle de la métropole, à savoir la banlieue, le centre-ville ou la périphérie plus lointaine (*exurbs*) quant à la préférence en ce qui concerne le lieu d'habitation de sa «classe créative».

La thèse des *milieux innovateurs* ne concerne pas forcément les villes et s'applique aussi bien dans le cas d'espaces mal équipés en ressources et donc pas nécessairement urbains. Les *milieux* relèvent de l'économie de production, ils sont en général plus spécialisés que les milieux dits urbains qui abritent des activités plus diversifiées et ne font par forcément référence simplement à un système de production mais renvoient à un système géographique et à une organisation sociale (Crevoisier, 2000, p. 17). Cependant, la thèse des *milieux innovateurs* en tant que modèle d'organisation est notamment utilisée afin d'explicitier le développement d'un milieu créatif dans un contexte urbain. Cette approche cadre avec le programme le plus récent du GREMI, soit le GREMI VI, qui s'attache à analyser le *milieu* en tant que système de production basé sur l'exploitation de ressources culturelles (Costa, 2004, p. 158). Dans le cadre de la promotion d'une ville compétitive, le rassemblement d'activités culturelles peut-être le moyen de construire un *milieu* source d'innovation et également d'attirer une élite rattachée au domaine de l'économie du savoir; dans ce cas l'approche par les *milieux innovateurs* est donc le moyen d'opérer une exploitation la plus efficace possible des ressources locales (Costa, 2004, p. 159).

Le milieu regroupant des activités culturelles est alors analysé en tant que système local de production impliquant un système d'apprentissage collectif, un système de gouvernance particulier, une coopération de type réseau avec le milieu externe. Ces éléments ont été mis en valeur dans le cadre de l'évolution du quartier culturel (*cluster of cultural activities*) de Bairro Alto à Lisbonne (Costa, 2004, p. 177) ou encore des districts culturels italiens (Pilati et Tremblay, 2007). Dans le cadre de l'utilisation de la culture en tant que ressource servant à valoriser l'image d'un quartier ou d'une ville dans un contexte compétitif, la thèse des *milieux innovateurs* peut donc être utilisée; elle implique que la valorisation d'un milieu créatif à l'échelle d'un quartier nécessite la mise en commun d'une série d'éléments tel qu'illustré par la figure 1. Cela concerne notamment le rôle et le type d'acteurs participant à la démarche mais également le type de gouvernance caractérisant l'exploitation des ressources du quartier en question.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

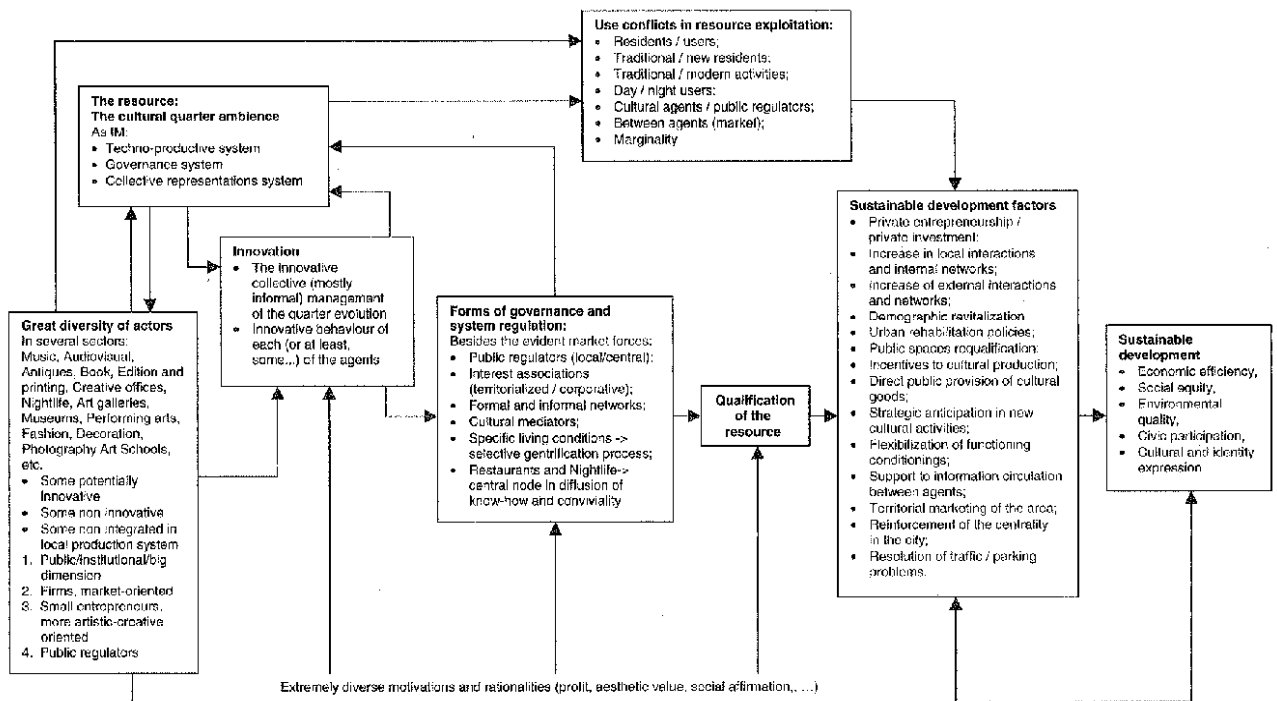


Figure 2. Approche stratégique utilisant la thèse des *milieux innovateurs* dans le développement à caractère durable du quartier culturel de Bairro Alto (Lisbonne)

Source : Costa, 2004, p. 189

Dans un autre exemple, le cas de la régénération urbaine de Bilbao repose sur la culture en tant que ressource afin de procéder à une stratégie de développement économique; plusieurs objectifs étaient fixés et ceci à partir de la construction d'un équipement culturel important, soit le musée Guggenheim. Les objectifs étaient les suivants :

- Améliorer l'offre culturelle pour la région
- Créer une identité régionale

- Améliorer l'attractivité de la région pour une certaine catégorie de professionnels et d'entreprises
- Générer un contexte politique et social favorable à l'innovation et au changement

Cette série d'objectifs renvoie à un processus qui implique l'intégration de plusieurs facteurs, qui ne peut se faire que dans le long terme et qui ne peut dépendre que de la mise en place d'un seul équipement culturel (Del Castillo et Haarich, 2004, p. 214). L'application de la théorie des *milieux innovateurs* dans les deux exemples proposés, confirme que la génération d'innovations dans le domaine culturel demeure un processus complexe qui dépend de la mise en adéquation de plusieurs facteurs, d'où la prépondérance de la notion de gouvernance dans l'objectif du développement d'un *milieu* qui soit véritablement innovateur. La thèse du développement économique de Florida permet une application plus directe que la thèse des milieux innovateurs, qui est plus descriptive et s'attache à décrire le processus d'innovation du point de vue de l'interaction entre les entreprises, mais n'a pas pour objectif premier de proposer des moyens opérationnels afin de générer l'innovation économique. L'approche de Florida est différente dans le sens que sa thèse du développement économique s'apparente à une théorie applicable afin de promouvoir la croissance économique en milieu urbain de par l'attraction d'un certain capital humain. Bien entendu, l'auteur s'appuie sur de nombreuses études empiriques afin de tester ses différents indices et leur corrélation avec la performance économique des villes (indices gai, bohémien, CDI<sup>23</sup>, BGDI<sup>24</sup>, UCI<sup>25</sup>). Il faut reconnaître que les travaux de Florida, même s'ils sont critiquables, présentent un intérêt certain, notamment de par le caractère rafraîchissant de son approche qui permet

---

<sup>23</sup> *Composite Diversity Index* mesurant le degré de diversité en tenant compte des indices gai, bohémien et du pourcentage de personnes nées à l'étranger.

<sup>24</sup> *Brain drain/Gain index* combine le taux d'attraction et de rétention de la population éduquée en effectuant le ratio entre la population des plus de 25 ans avec un bac ou plus et le pourcentage de la population âgée entre 18 et 34 ans couramment à l'université ou dans une école post-secondaire, voir Florida, Gates, Knudsen et Stolarick (2006).

<sup>25</sup> *University-Creativity Index* : cet indice mesure la concentration de la population étudiante par rapport à la proportion de la main-d'œuvre appartenant à la catégorie de la «classe créative», cet indice permet de mesurer la capacité de rétention d'une région métropolitaine de sa population diplômée afin de voir si la région a su capitaliser sur le potentiel de ses universités, voir Florida, Gates, Knudsen et Stolarick (2006).



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

de mettre en valeur des facteurs de développement économique jusqu'à présent peu ou pas pris en considération (ex : présence des universités<sup>26</sup>).

Chacune des thèses exposées procède d'une approche particulière quant à l'explication de la croissance économique. On peut notamment préciser que du fait de sa complexité, la thèse des *milieux innovateurs* est plus difficilement applicable que celle de Florida qui permet la mise en place de stratégies de développement économique séduisantes, car elles ne privilégient pas directement l'aménagement de l'espace pour les entreprises mais bien pour une catégorie de la population en particulier. Il reste toutefois à voir dans quelle mesure il est possible de stimuler le développement économique à partir de ces thèses, dans quelle mesure ce développement peut se perpétuer à moyen ou long terme, et à vérifier s'il ne produit pas simultanément l'exclusion d'une partie importante de la population, soient les moins créatifs.

Du point de vue de la théorie en économie urbaine, on peut cependant anticiper que la théorie des *milieux innovateurs* constitue une approche plus solide et qu'elle marquera une étape importante dans l'évolution de la connaissance quant à la place du territoire en tant que facteur actif du développement. On peut par contre se questionner sur la pérennité de la thèse de la «classe créative» en ce qui concerne la théorie du développement économique, même si dans le court terme, elle a généré de nombreuses applications qui se concrétisent par des actions afin d'appuyer le développement économique des villes dans le contexte actuel.

---

<sup>26</sup> Voir Florida, Gates, Knudsen et Stolarick (2006).



## Bibliographie

- Andersson, Ake E. 1985. Creativity and Regional Development. *Papers of the Regional Science Association*, no. 56, p. 5-20.
- Aydalot, Philippe. 2006. Trajectoires technologiques et milieux innovateurs. In Roberto Camagni et Denis Maillat (dir.). *Milieux innovateurs. Théories et politiques*, Paris: Economica, p. 20-41
- (dir.). 1986. Trajectoires technologiques et milieux innovateurs. In *Milieux innovateurs en Europe*. Paris: GREMI, p. 347-361.
- (dir.). 1984. *Crise et espace*. Paris: Economica.
- Bagnasco, Arnaldo et Carlo Triglia. 1993. *La construction sociale du marché: le défi de la troisième Italie*. Cachan: Les Éditions de l'École Normale Supérieure de Cachan.
- Becattini, Giacomo. 1992. Le district marshallien: une notion socio-économique. In Georges Benko et Alain Lipietz (dir.). *Les régions qui gagnent: districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris: Presses Universitaires de France, p. 35-55.
- . 1991. Italian Districts: Problems and Perspectives. *International Studies of Management & Organization*, vol. 21, no. 1, p. 83-90.
- . 1979. Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale, *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol. V., no 1, p. 7-21.
- Benko, Georges. 2003. Technopôle/Technopole». In Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, p. 897
- . 1996. Géographie économique et théorie de la régulation. *Finisterra*, vol. XXI, no. 62, p. 7-28.
- . 1991. Émergence des nouveaux espaces industriels. In *La Géographie des technopôles*. Paris: Masson, p. 11-37.
- Benko, Georges et Alain Lipietz (dir.). 1992. Le nouveau débat régional: positions. In *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris: Presses Universitaires de France, p. 13-32.
- Braudel, Fernand. 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>*





## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- siècle*. Paris: Armand Collin.
- Brette, Olivier. 2002. *Connaissances technologiques, institutions et droits de propriété dans la pensée de Thorstein Veblen*. Journées d'étude organisées par le Centre Auguste et Léon Walras : institutionnalismes et évolutionnismes, confrontations autour de perspectives empiriques, 2-3 décembre, Lyon.
- Brooks, David. 2002. Patio Man and the Sprawl People. *The Weekly Standard*, vol. 7, no. 46.
- Camagni, Roberto et Denis Maillat (dir.). 2006. *Milieux innovateurs. Théories et politiques*. Paris: Economica.
- Camagni, Roberto. 2000. Avant-propos. In Crevoisier et Roberto Camagni (dir.). *Les milieux urbains: innovation, systèmes de production et ancrage*. Neuchâtel: EDES, p. 1-5.
- . 1999. La ville comme milieu : de l'application de l'approche GREMI à l'évolution urbaine. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no. 3, p. 591-606.
- . 1991a. Introduction: From the Local 'Milieu' to Innovation Through Cooperation Networks. In Roberto Camagni (dir.). *Innovation Networks. Spatial perspectives*. London, New York: Belhaven Press, p. 1-9
- . 1991b. Local 'Milieu', Uncertainty and Innovation Networks: Towards a New Dynamic Theory of Economic Space. In Roberto Camagni (dir.). *Innovation Networks. Spatial Perspectives*. London, New York: Belhaven Press, p. 121-144.
- Camagni, Roberto et Roberta Capello. 2002. Milieux Innovateurs and Collective Learning: From Concepts to Measurement. In Zoltan J. Acs, Henri L. F de Groot et Peter. A Nijkamp (dir.). *The Emergence of the Knowledge Economy. A Regional Perspective*. Berlin: Springer, p. 15-45.
- Carluer, Frédéric. 1999. Trois cas archétypaux de la polarisation spatio-productive: le district industriel, le milieu innovateur et la technopole. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no. 3, p. 567-590.
- Christaller, Walter. 1933. *Central Places in Southern Germany*. Jena: Fisher.
- Clark, Terry Nichols, Richard Lloyd, Kenneth K. Wong et Pushpam Jain. 2004. Amenities Drive Urban Growth: A New Paradigm and Policy Linkages. In Terry Nichols Clark (dir.). *The City as an Entertainment Machine*. Amsterdam: Elsevier, p. 291-322.
- Costa, Pedro. 2004. Milieu Effects and Sustainable Development in a Cultural Quarter: the Bairro Alto - Chiado Area in Lisbon. In Roberto Camagni, Denis Maillat et Andrée Matteaccioli (dir.). *Ressources naturelles et culturelles, milieux et*



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- développement local*. Neuchâtel: Institut de Recherches Économiques et Régionales, p. 157-193.
- Courchene, Thomas. (1986). Le redressement régional, le système de transfert et le fédéralisme canadien. In Donald, J. Savoie et André Raynauld (dir.). *Essais sur le développement régional*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal, p. 59-93.
- Crevoisier, Olivier. 2001. L'approche par les milieux innovateurs: état des lieux et perspectives. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no. 1, p. 153-166.
- . 2000. Les milieux innovateurs et la ville. Une introduction. In Olivier Crevoisier et Roberto Camagni (dir.). *Les milieux urbains : innovation, systèmes de production et ancrage*. Neuchâtel: EDES, p. 7-32.
- Darchen, Sébastien et Diane-Gabrielle Tremblay (2008). La thèse de la «classe créative» : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine. In *Interventions économiques* no 37. À paraître en 2008.
- Del Castillo Hermosa, Jaime et Silke N. Haarich. 2004. Urban Renaissance, Arts and Culture: The Bilbao Region as an Innovative Milieu. In Roberto Camagni, Denis Maillat et Andrée Matteaccioli (dir.). *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*. Neuchâtel: Institut de Recherches Économiques et Régionales, p. 195-216.
- Dicken, Peter et Peter E. Lloyd. 1990. *Location in Space*. New York: Harper et Row.
- Donald, Betsy. (2006). From Growth Machine to Ideas Machine. The New Politics of Local Economic Development in the High-Skilled City. In Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie : enjeux et défis*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 269-284.
- Fainstein, Susan S. 2001. Competitiveness, Cohesion, and Governance: Their Implications for Social Justice. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 25, no. 4, p. 884-888.
- Florida, Richard, Gary Gates, Brian Knudsen et Kevin Stolarick. 2006. *The University and the Creative Economy*. Note de recherche disponible à : [http://creativeclass.com/rfcgdb/articles/University\\_andthe\\_Creative\\_Economy.pdf](http://creativeclass.com/rfcgdb/articles/University_andthe_Creative_Economy.pdf)
- . 2005a. *The Flight of the Creative Class: The New Global Competition For Talent*. New York: Harper Business.
- . 2005b. *Cities and the Creative Class*. New York, London: Routledge.
- . 2002. *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure*



Les milieux innovateurs et la classe créative :  
revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- and Everyday Life*. New York: Basic Books.
- Fontan, Jean-Marc, Juan.-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay (2005). *Innovation sociale et reconversion économique. Le cas de Montréal*. Paris : L'Harmattan.
- Fontan, Jean-Marc, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay. 2004. Innovation et société: pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation. *Géographie, Économie et Société*, vol. 6, no. 5, p. 115-128.
- Gertler, Meric S., Richard Florida, Gary Gates et Tara Vinodrai. 2002. *Competing on Creativity: Placing Ontario's Cities in North American Context. A report prepared for the Ontario Ministry of Enterprise, Opportunity and Innovation and the Institute for Competitiveness and Prosperity*. (novembre), 43 pages.
- Glaeser, Edward L. 2005. Review of Richard Florida's *The Rise of the Creative Class*. *Regional Science and Urban Economics*, vol. 35, no. 5, p. 593-596.
- . 2000. The New Economics of Urban and Regional Growth. In Gordon L. Clark, Maryann P. Feldman et Meric S. Gertler (dir.). *The Oxford Handbook of Economic Geography*. Oxford, New York: Oxford University Press, p. 83-98.
- Glaeser, Edward L. et Albert Saiz. 2004. The Rise of the Skilled City. *Brookings-Wharton Papers on Urban Affairs*, no. 5, p. 47-94.
- Glaeser, Edward L., Jed Kolko et Albert Saiz. 2004. Consumers and Cities. In Terry Nichols Clark (dir.). *The City as an Entertainment Machine*. Amsterdam: Elsevier, p. 177-183.
- Glaeser, Edward L., Jed Kolko et Albert Saiz. 2000. Consumer City. *Harvard Institute Research Paper*, no. 1901, (June), 43 pages.
- Harvey, David. 2000. *Spaces of Hope*. Berkeley: University of California Press.
- . 1992. Social Justice, Postmodernism and the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, no. 4, p. 588-601.
- . 1973. *Social Justice and the City*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Hill, Edward W. 2005. *Talk at Michigan University*, Kalamazoo, MI, March.
- Interventions économiques, (2007). Numéro spécial sur Veblen. Numéro en ligne : [www.telug.uqam.ca/interventionseconomiques](http://www.telug.uqam.ca/interventionseconomiques)
- Kotkin, Joel. 2004. The Capital of What? *The New York Sun*, 19 février, p. A24.
- Lang, Robert E. 2006. The Sociology of the Creative Class. In Diane-Gabrielle Tremblay et Remy Tremblay (dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle*



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- économie : enjeux et défis*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 317-324.
- Levine, Marc V. 2004. *La «classe créative» et la prospérité urbaine : mythes et réalités*. Conférence présentée à Montréal, le 20 mai 2004, Villes Régions Monde, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Lewis, Arthur W. 1955. *The Theory of Economic Growth*. London: Allen & Unwin.
- Lösh, August. 1940. *The Economics of Location*. Jena: Fisher.
- Lucas, Robert Jr. 1988. On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, no. 22, p. 3-42.
- Maillat, Denis, Michel Quévit et Lanfranco Senn (dir.). 1993. *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Neuchâtel: GREMI, EDES.
- Maillat, Denis. 1992. Introduction: la relation des entreprises innovatrices avec leur milieu. In Denis Maillat et Perrin Jean-Claude (dir.). *Entreprises innovatrices et développement territorial*. Neuchâtel: GREMI/EDES, p. 3-22.
- Malanga, Steven. 2005. Florida Daze. *City Journal*, vol. 15, no. 2.
- . 2004. The Curse of the Creative Class. *City Journal*, vol. 14, no. 1.
- Marcuse, Peter. 2003. Review of the Rise of the Creative Class by Richard Florida. *Urban Land*, no. 62, p. 40-41.
- Markusen, Ann. 2006. Urban Development and the Politics of a Creative Class. *Environment and Planning*, vol. 38, no. 10, p. 1921-1940.
- Marlet, Gerard et Clemens Van Woerkens. 2004. *Skills and Creativity in a Cross-section of Dutch Cities*. Discussion Paper Series nr: 04-29. Utrecht: Universiteit Utrecht, School of Economics: Tjalling C Koopmans Research Institute, 31 pages.
- Mathur, Vijay K. 1999. Human Capital-Based Strategy for Regional Economic Development. *Economic Development Quarterly*, vol. 13, no 3, p. 203-216.
- Matteaccioli, Andrée et Muriel Tabariés. 2007. Historique du GREMI- Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation. In Roberto Camagni et Denis Maillat (dir.). *Milieux innovateurs. Théorie et politiques*. Paris: Economica, p. 3-19.
- . 2004. *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*. Paris: L'Harmattan.
- . 1999. Auto-organisation et émergence des milieux innovateurs. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 3, p. 489-512.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- Mills, C. Wright. 1915. *White Collar: The American Middle Class*. New York: Oxford University Press.
- Peck, Jamie. 2005. Struggling With the Creative Class. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, no. 4, p. 740-770.
- Perrin, Jean-Claude. 1991. Réseaux d'innovation. Milieux innovateurs. Développement territorial. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no. 3-4, p. 343-374.
- Perroux, François. 1986. Note sur la notion de croissance. In Donald J. Savoie, André Raynauld et Irene Banks (dir.). *Essais sur le développement régional*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, p. 27-37.
- Peyrache-Gadeau, Véronique. 2006. La contribution de Philippe Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs. In Roberto Camagni et Denis Maillat (dir.). *Milieux innovateurs. Théorie et politiques*. Paris: Economica, p. 42-61.
- Pilati, Thomas et Diane-Gabrielle Tremblay. Cité créative et District culturel; une analyse des thèses en présence. *Géographie, économie et société*. vol. 9. p. 381-401.
- Piore, Michael J., et Charles F. Sabel. 1984. *The Second Industrial Divide*. New York: Basic Books.
- Rostow, Walt Withman. 1963. *Les étapes de la croissance*. Paris: Éditions du Seuil: Basic Books.
- . 1960. *The Process of Economic Growth*. Oxford: Clarendon Press.
- Roy-Valex, Myrtille. 2006. La «classe créative» et la compétitivité urbaine. Culture et économie ou l'envers et l'endroit d'une théorie. In Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 325-332.
- Sawicki, David. 2003. The Rise of the Creative Class: and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life (Book Review). *Journal of the American Planning Association*, vol. 69, no. 1, p. 90-92.
- Schumpeter, Joseph Alois. 1935. *Théorie de l'évolution économique*. Paris: Dalloz.
- Scott, Allen J. 1992. L'économie métropolitaine. In Georges Benko et Alain Lipietz (dir.). *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris: Presses Universitaires de France, p. 103-120.
- Shapiro, Jesse M. 2003. *Smart Cities: Explaining the Relationship between City Growth and Human Capital*. [provided by ECON WPA in its series Urban/Regional], number 03090012003, 24 pages.



## Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain

---

- Shearmur, Richard. 2006. L'aristocratie du savoir et son tapis rouge. Quelques réflexions sur les thèses de Richard Florida. In Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 285-303.
- Simon, Curtis J. 1998. Human Capital and Metropolitan Employment Growth. *Journal of Urban Economics*, no. 43, p. 223-243.
- Suire, Raphaël. (À paraître). Cluster «créatif» et proximité relationnelle : performance des territoires dans une économie de la connaissance. *Canadian Journal of Regional Science*.
- Stolarick, Kevin, Richard Florida et Louis Musante. 2005. *Montréal, ville de convergences créatives : perspectives possibilités*. Catalitix, 19 pages.
- Tabariés, Muriel. 2006. Historique du GREMI - Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation. In Roberto Camagni et Denis Maillat (dir.). *Milieux innovateurs. Théorie et politiques*. Paris: Economica, p. 3-19.
- Törnqvist, Gunnar E. 1983. Creativity and the Renewal of Regional Life. In Anne Butttimer (dir.) *Creativity and Context: A Seminar Report (Lund Studies in Geography. B Human Geography, No 500)*. Lund: Gleerup, p. 91-112.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Thomas Pilati. (2008) The Tohu and Artist-run Centers: Contributions to the Creative City ? In *Canadian Journal of Regional Science*. A paraître dans le vol . 30 , no 3. Hiver 2008.
- Pilati, Thomas et Diane-Gabrielle Tremblay (2008). Le développement socio-économique de Montréal : La cité créative et la carrière artistique comme facteurs d'attraction ? In *Canadian Journal of Regional Science*. Vol. 30, no 2. Hiver 2008.
- Tremblay, Diane-Gabrielle (1989). *La dynamique économique du processus d'innovation. Une analyse de l'innovation et du mode de gestion des ressources humaines dans le secteur bancaire canadien*. Paris: Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Thèse déposée soutenue en juin 1989. 2 tomes. 711 pages.
- Veblen, Thorstein B. 1899. *The Theory of the Leisure Class: An Economic Study of Institutions*. New York: Macmillan.